

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il
lui a été possible de se procurer. Les détails de cet
exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue
bibliographique, qui peuvent modifier une image
reproduite, ou qui peuvent exiger une modification
dans la méthode normale de filmage sont indiqués
ci-dessous.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

29469

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 1.

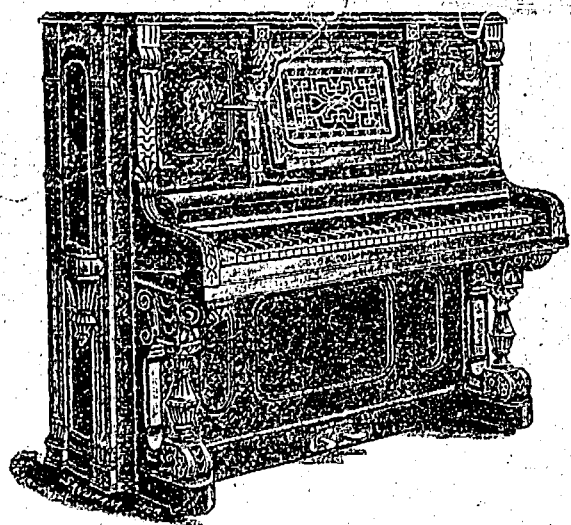
Vendredi, 16 Decembre, 1892.

MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.





Laurent, Laforce & Bourdeau

IMPORTATEURS DE

PIANOS, ORGUES, ETC.,

1637, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Maison fondée en

1860.

Seuls Agents des célèbres fabriques suivantes et bien connues des artistes et du public musical.

HARDMAN, N.-Y., MARSHALL & WENDELL, Albany,

HEINTZMAN, Toronto, ETC., Orgues

THOMAS & DOHERTY.

La Maison LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU profite de cette fin d'année pour remercier ses nombreux patrons de l'encouragement libéral qu'elle a reçu d'eux. Elle désire aussi ne pas laisser passer l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN. sans inviter ceux qui auraient l'intention d'acheter un piano à visiter leur

NOUVEAU STOCK.

spécialement commandé pour ces jours de fêtes et que pour ce temps seulement, elle offre en vente à des prix réduits. Le PIANO étant toujours le plus bel ornement d'un salon, et celui qui procure la plus grande satisfaction par les douces jouissances qu'il offre à la famille et aux amis, il importe beaucoup que le choix et l'achat en soient faits avec soin et avec jugement.

Pianos pour tous les goûts et pour toutes les bourses à des conditions exceptionnellement favorables.

Toujours en stock des pianos d'occasion d'excellente qualité, vendus à bas prix.

Une visite respectueusement sollicitée avant d'aller ailleurs.

ACHETEZ AU COMPTANT

— ET —

- DEMANDEZ -

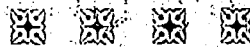
DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner:

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — — { 2 LOTS DE }
\$50. } — — { \$25. }

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 16 DECEMBRE, 1892.

No. 1.

L'OPINION PUBLIQUE.

Le premier numéro de *L'Opinion Publique* est envoyé à un nombre considérable de personnes dont les noms ont été fournis à l'administration. Celles qui ne voudraient pas recevoir ce journal devront le renvoyer par la malle, avec indication de leur nom et de leur résidence, — à défaut de quoi, elles seront considérées comme abonnées. Toute communication, concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à *L'Opinion Publique* (B. P. No. 2071). — Bâtisse New-York Life 715, Montréal.

ENTRE NOUS.

L'écrivain est un homme ;—il écrit pour des hommes.
Il marche dans le monde une lampe à la main,
Et de sa plume d'or ouvre le cœur humain.
Pour prêtresse du temple, il a la liberté ;
Pour trépied, l'univers ; pour éléments, la vie ;
Pour encens, la douleur, l'amour et l'harmonie ;
Pour victime, son cœur ; pour dieu, la vérité.

A. DE MUSSET.

Indépendante en politique, mais suivant de près les hommes et les événements ;—passionnée de belle littérature ;—ambitieuse de voir le Canada grandir et la province de Québec exercer une influence prépondérante, *L'Opinion Publique* ne se réclame que de sa propre valeur pour obtenir une large place dans nos foyers. C'est une tribune libre, où les critiques judicieuses, les opinions bien raisonnées, les idées respectables auront accès, et d'où les personnalités seront exclues.

Les journalistes, les hommes de parti sont souvent dans l'obligation, par délicatesse ou par politique, de garder le silence, quand ils aimeraient à parler. *L'Opinion Publique* leur ouvrira ses colonnes, franchement, loyalement, en toute discrétion, dans l'intérêt de la cause qu'elle veut défendre et que symbolise sa devise : “Veritas prævalebit.”

La patrie pour moi, ce n'est pas le coin de terre où je suis né ; ce n'est pas la province de Québec où ma race a son berceau, son histoire, ses traditions ; c'est le Dominion tout entier, cette moitié d'un continent baignée au nord, à l'est et à l'ouest par des océans ; c'est notre population, se faisant une existence nationale à part, à côté d'une puissante nation, à la fois sa rivale et son émule, avec la fière ambition de planter un jour, sur son immense territoire, un drapeau qui porte le nom du Canada libre, qui ait une histoire à lui et qui symbolise les plus pures notions de la liberté et du progrès.

Tout le monde se plaint de la corruption qui règne en souveraine dans notre fonctionnement électoral. Il y a un remède à ce déplorable état de choses : c'est l'établissement du scrutin de liste. Peu de personnes au Canada ont étudié ce système. *L'Opinion Publique* va entreprendre une croisade en vue de son adoption, et compte sur l'appui de la presse canadienne pour donner publicité à un mouvement destiné à relever le sens moral de nos populations, en matière de politique.

On parle à tout moment, dans la presse, de nominations à la Cour Suprême. Je puis couper court à ces rumeurs en disant que le juge Fournier est en meilleure santé qu'il n'a été depuis des années et qu'il n'a aucune intention de résigner. Le juge Taschereau est le plus jeune et le plus actif des cinq juges sur le banc et en sera bientôt le senior. Il ne parle pas et n'a pas, pour le moment, désir de se retirer. Qu'on cherche ailleurs pour éclaircir les rangs de la haute politique.

M. Tarte et M. Chapais viennent de se chamailler. Ils se sont dit des choses désagréables, qui ont porté vivement, si l'on en juge par les articles parus,—articles qui ont été lus avec avidité et dont nous reproduisons plus loin les parties les plus saillantes. C'est cela, messieurs, allez-y gaiement. Vos journaux n'en seront que plus intéressants ; et cela n'empêchera pas que vous ne restiez deux puissants joûteurs.

Les personnalités, pour être sujettes à caution, en sont d'autant plus piquantes, et sont quelquefois nécessaires pour rappeler aux journalistes que tout homme est vulnérable à certains endroits et qu'un peu de bienveillance mutuelle ne gâte jamais rien.

La corporation de Montréal devient un corps puissant, dont l'administration se fait sentir plus vivement aux contribuables que celle du gouvernement provincial. Il y a dans l'air bien des rumeurs, et l'on trouve bien des citoyens qui veulent que tout ne soit pas désintéressé dans notre organisation municipale. Des journaux ont déjà élevé la voix avec une autorité qui promettait bien pour l'avenir. Pour une raison ou pour une autre, ces journaux sont subitement devenus muets comme des carpes ou tendres comme des agneaux.

L'Opinion Publique s'occupera bientôt, chaque semaine, de nos affaires civiles.

Je serais enchanté de la nomination de M. Chapais au conseil de l'instruction publique. Il a des idées très larges sur les choses de l'éducation. C'est un progressiste qui, pour ne pas s'épancher publiquement sur les questions religieuses et d'éducation, n'en réclamera pas moins son franc parler dans les délibérations du conseil, et dont les opinions auront d'autant plus de poids qu'elles seront considérées comme venant d'un ami sincère du clergé.

L'OPINION PUBLIQUE.

Du Journal de Waterloo :

" Nous avons vu depuis dix ans ce que pouvaient nos hommes d'Etat pour la défense de nos droits.

" Que sont, après tout, ces fameux hommes d'Etat, dont on chante chaque jour les louanges dans les journaux ?

" Sont-ils autre chose, à peu d'exceptions près, que des débauchés, des viveurs et des nullités prétentieuses ?

" Nous serions bien à plaindre, s'il fallait combattre pour la défense de nos droits, sous la direction de pareils chefs."

Je ne connais pas l'homme qui a écrit ces lignes, mais il n'est pas fait pour tenir une plume. Il n'y a qu'un poseur prétentieux, ignorant et grossier qui puisse avoir l'audace de parler sur ce ton-là.

Le Monde dit : " Avez-vous connaissance d'un seul chef politique dont le cerveau ait enfanté l'idée qu'il travaille à faire triompher ? Moi, je n'en connais pas."

Cela nous rappelle les lignes d'Alfred de Musset :

" Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.

" Il faut être ignorant comme un maître d'école

" Pour se flatter de dire une seule parole

" Que personne ici-bas n'ait pu dire avant nous.

" C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Nous lisons dans La Presse : " Voilà pres de trois ans, une notoire maîtresse de maison de prostitution est venue planter sa tante, "rue Ste-Monique, et a exercé depuis, au mépris de la loi, sa honteuse industrie. Elle avait été précédemment expulsée de la partie est de la ville. Elle a acheté une maison qui n'est qu'à un jet de pierre du palais archiépiscopal, de l'église (presbytérienne) St-Paul, de l'école protestante du parc Belmont, et non loin de l'Académie des Sœurs de la Congrégation."

Si les voisins ne peuvent obtenir qu'on fasse cesser cet abus, ils n'ont qu'à s'organiser en comité de surveillance et à se faire justice eux-mêmes. La ville est grande ; que chacun se loge où il ne constitue pas une nuisance pour ses voisins.

La propagation de l'immoralité à Montréal est due à l'absence totale de maisons licenciées, sous la surveillance immédiate de la police et du comité de santé. La statistique fait voir que le nombre d'établissements de débauche a considérablement augmenté depuis cinq ans. Les fermer totalement serait donner au vice une autre direction dont les citoyens ne tarderaient pas à sentir les désastreux effets.

Les diminuer et n'en autoriser qu'un nombre limité, en les soumettant à une surveillance active, serait l'unique remède.

Saint Louis, roi de France, est le premier dans l'histoire qui ait compris et accepté certains compromis que les conditions morales des grandes villes rendent nécessaires.

Nous lisons dans La Vérité :

" L'Etendard revient à la charge dans son numéro du 14, et s'efforce d'établir que cette brochure (" Le castorisme, voilà l'ennemi ") est l'œuvre des libéraux. S'il en est ainsi, pourquoi les journaux conservateurs ne la condamnent-ils pas ? Et comment se fait-il que La Presse en ait eu la primeur ? Car dès vendredi de la semaine dernière, cette feuille bleue en publiait une analyse. L'Electeur n'en a commencé la publication que samedi. Non, c'est bien l'œuvre de la faction bleue, nuance Chapleau."

La Vérité fait une légère erreur. Elle oublie que la faction bleue, nuance Chapleau, c'est le gros du parti

conservateur. On peut appeler faction la petite école formée par M. Tardivel, école qui, pour être très respectable, n'en fait pas plus la pluie et le beau temps dans notre monde politique.

La brochure, " Le castorisme, voilà l'ennemi," contient, à côté de grandes vérités, des erreurs et des inexactitudes qui devront être relevées. Contre un ennemi aussi vulnérable que cette faction, — (qui, disons-le en passant, n'a plus l'influence de jadis,) — il suffit de bien connaître les faits pour que les coups portent. La meilleure des causes serait gâtée par l'exagération qui caractérise la brochure en question.

Une des causes réelles, quoique non avouées, du mécontentement des conservateurs contre les Castors se trouve dans la distribution des impressions du gouvernement. Comme je n'en reçois pas et n'en attends pas, je puis en parler librement pour plaire aux journalistes qui ne sont pas dans le même cas. Ce patronage s'exerce par le secrétaire provincial, qui n'a évidemment pas oublié combien cela payait sous le régime Mercier, et qui fait passer la grosse part par son organe personnel, L'Etendard. Que voulez-vous ? C'est ainsi de notre temps. Il suffit aux hommes comme aux journaux d'avoir été fidèles dans les bons et les mauvais jours pour se voir négligés au bénéfice de ceux qui n'ont jamais porté le lourd fardeau du dévouement à quoi que ce soit.

L'épreuve a été rude pour la province de Québec depuis trois ans. Nos hommes d'Etat, nos représentants, notre magistrature, tout a été traîné dans la boue, violé, humilié. L'heure du relèvement paraît avoir sonné. Pas un homme politique ne devrait occuper un poste de confiance s'il n'est prêt à se soumettre à toute enquête qu'on voudra lui imposer, quand des accusations sérieuses seront portées contre lui. Qui est innocent n'a rien à craindre.

Le Monde dit avec raison :

" M. Joncas n'est pas seulement le député si avantageusement connu et le journaliste très cité dont nos lecteurs connaissent bien l'œuvre : il est encore notre plus incontestable autorité en matière de pêcheries. Il y a une dizaine d'années, parurent, signées de son nom, quelques lettres sur ce sujet. Du coup sa réputation fut faite et elle n'a cessé de s'élargir depuis."

Personne n'est mieux qualifié que M. Joncas pour diriger l'exposition de pêcheries à Chicago. Il a fourni de brillants états de service à Londres, en 1886, et il n'y a pas de raison pour ne pas utiliser de nouveau ses connaissances et son expérience.

Des ministres de Québec, M. Pelletier paraît être celui qui soigne de plus près ses intérêts politiques. Il est constamment à son poste, ne manque pas une occasion de se mettre en rapport avec le public, se tient au mieux avec son premier ministre, a des officieux qui lui donnent le bénéfice des sages mesures et qui le dégagent personnellement de la responsabilité des actes impopulaires du gouvernement, et cultive avec soin les milieux et les gens dont il pourra un jour avoir besoin. Cette prévoyance politique et cette intelligence en activité sont les dernières choses dont je voudrais faire reproche au secrétaire provincial.

D'un autre côté, celui des ministres qui paraît être le plus acceptable à tous les groupes du parti conservateur est, — après l'hon. M. Taillon, — l'hon. M. Nantel, dont l'esprit conciliant et la bienveillance sont reconnus et qui a su se former un entourage sympathique, puissant et très intelligent. Son passé est inattaquable ; et ses idées sur les choses et les hommes répondent bien à celles de la majorité de notre population.

Si j'étais M. Taillon, je ne ressentirais peut-être pas plus que lui l'inopportunité du discours de M. Beaubien à Trois-Rivières, dans la dernière campagne, mais je n'aurais pas sa réserve héroïque. M. Beaubien est assez vieux pour savoir qu'il y a des choses qu'on fait, mais qu'on ne dit pas. Telle, la déclaration d'un ministre de son intention d'abandonner son traitement en faveur d'un collègue sans portefeuille. C'est intimer qu'un tel acte serait en vue de satisfaire un intérêt personnel (que M. Taillon n'a pas), pendant que le motif réel est de se donner à soi-même le mérite d'un désintéressement qui n'est pas encore devenu légendaire.

M. de Boucherville n'est pas l'idéal d'un chef politique. Il lui manque ce magnétisme personnel qui s'exerce sur les masses, les vastes conceptions et une certaine audace d'exécution qui caractérisent les grands hommes d'Etat. Il lui manque surtout cette souplesse des opportunistes si nécessaire au succès en politique. Mais c'est un homme d'honneur, un citoyen intègre, que les Canadiens-Français peuvent prendre comme modèle dans leurs devoirs civiques et religieux. S'il n'a pas fourni un règne brillant, au moins a-t-il donné un exemple de dignité de tenue dont nous avons un peu perdu l'habitude à Québec dans la sphère provinciale.

Je n'ai jamais compris le manque d'opinion personnelle qui se manifeste chez nos représentants. On exprime librement dans l'intimité des opinions qu'on craint de défendre en public. Pourquoi cela ? ... Ce qui est une conviction ne doit être caché pour aucune considération personnelle ou politique.

Par exemple, sur vingt personnes que vous rencontrez, combien sont pour le maintien du conseil législatif ? ... Cinq peut-être. Et, malgré cela, je constate que l'infime minorité seule a le courage de s'en exprimer publiquement. Qu'on pense donc ce qu'on ferait pour la jeunesse du pays avec ces milliers de piastres dépensées en pure perte, si on les appliquait à l'éducation.

M. de Boucherville vient de déclarer que le conseil législatif ne peut être aboli que du consentement de ses membres. Voilà une étrange théorie. Comment ! le peuple se donne un système de gouvernement et le peuple n'aurait pas le pouvoir de le changer à sa guise ? ...

La province de Québec est aujourd'hui presque unanime sur le sujet. Et si la députation avait une volonté à elle, au lieu d'être une machine à voter entre les mains des gouvernements, elle se prononcerait pour l'abolition du conseil, et refuserait de voter les subsides nécessaires à son fonctionnement. Ou le conseil céderait devant l'opinion, ou une crise surviendrait ; et alors l'issue serait indubitablement le triomphe des représentants directs de la volonté populaire.

Il y a aujourd'hui 22 conseillers : qu'on leur vote une indemnité de \$500 chacun par année jusqu'à leur mort. La province n'aura alors que \$11.000 par an à payer, —

somme qui ira en diminuant rapidement et qui s'éteindra en peu d'années.

Qu'on pourvoie aussi à ce que tout conseiller qui deviendrait représentant à la chambre d'assemblée ne puisse, pendant la durée de son mandat, toucher cette pension de retraite, — temporairement remplacée par l'indemnité sessionnelle.

Une autre économie à opérer à Québec : — Redistribuer les sièges dans la province en réduisant la représentation à 65, comme auparavant. Je suis même porté à croire qu'on pourrait la réduire à 50 députés, sans inconvénient. C'est une question à étudier, — même sans compter qu'elle implique une économie de quinze à vingt-cinq mille dollars par an.

La réponse du gouvernement provincial aux marchands de Montréal qui ont protesté contre la taxe, au lieu d'être rédigée dans un style d'écolier, avec des longueurs interminables, aurait pu être faite en quelques lignes. Il n'y a rien de plus désagréable aux hommes d'affaires que d'avoir à lire un document dont il faut dépecer la phraséologie pour en trouver le fond.

Les injustices ne manquent jamais de soulever des récriminations dans le peuple, et le peuple est toujours sûr d'avoir son jour. Montréal a été traité injustement par le gouvernement provincial. S'il y avait des élections demain, l'île de Montréal retournerait tout probablement six députés opposés au cabinet provincial. Et ce vote ne serait pas compensé par celui des campagnes qui, elles aussi, sont mécontentes de la taxe sur les transferts de propriétés.

Qui se serait imaginé que le cabinet mettrait de côté, par crainte du vote des campagnes, un projet de taxe foncière, reconnu comme l'unique méthode de prélever, d'une manière équitable envers toute la population, les fonds nécessaires au trésor. Voilà pourtant des gens qui se sont montrés au peuple comme les intransigeants du devoir. On n'aurait guère supposé dans le temps que la crainte et les calculs politiques pourraient, à un tel point, entrer dans leurs décisions.

Il y a des gouvernements qui ont le droit d'être opportunistes. Le gouvernement de Boucherville n'avait pas ce droit, monté comme il l'était sur les grands principes. Il avait cependant celui d'être conséquent, et, après avoir imposé une taxe arbitraire, il était trop tard pour reconsidérer la chose avant la prochaine session. Montrer les hésitations dont le public s'est amusé pendant des semaines, c'était avouer une faiblesse désolante.

M. Beaubien est à faire de nombreuses réformes dans son ministère pour donner une direction pratique aux progrès agricoles de la province de Québec. Il est puissamment aidé dans son œuvre par M. G. A. Gigault, ancien député, dont les qualifications pour le poste de député-ministre de l'agriculture sont incontestables. Le peuple leur saura gré à tous deux du travail considérable qu'ils accomplissent et dont les fruits ne tarderont pas à se faire sentir.

L'administration de Québec se recommande jusqu'ici par un bon point : l'économie. Avec M. de Boucherville au pouvoir, les finances étaient bien gardées. Mais il ne

s'agit pas seulement de savoir si l'argent public est bien dépensé: il faut que cet argent provienne équitablement et dans une juste proportion de chaque classe de la population. La taxation de certaines classes, à l'exclusion d'autres, est plus qu'une injustice: c'est une malhonnêteté.

Le cabinet provincial paraît, avant tout, avoir à cœur de *tenir parole*. Mais il lui reste à apprendre qu'en politique un gouvernement ne doit pas se lier par des promesses imprudentes. Les ministres avaient promis d'amener M. Mercier devant les cours criminelles. Ils l'ont fait et l'on sait combien cela leur a réussi.

M. de Boucherville avait promis de rester neutre entre M. Cook et M. Normand. Agir de la sorte avec un fidèle ami comme M. Normand, même pour plaire à M. Pelletier, ça n'est pas bien. Les gens de Trois-Rivières n'ont pas voté pour le gouvernement lâcheur, mais pour le fidèle ami d'un parti bien mal compris par ses chefs.

Le gouvernement provincial doit se féliciter aujourd'hui d'avoir traîné M. Mercier au banc criminel. L'opinion publique s'était ouvertement prononcée contre ces poursuites dont l'inopportunité était évidente. Personne n'aurait blâmé le gouvernement d'avoir oublié le passé pour ne songer qu'aux responsabilités actuelles.

Le procureur-général a été la victime dans toute cette histoire-là. Sa belle réputation comme avocat aura-t-elle à en souffrir? C'est possible!—Tant pis pour lui, s'il l'a compris trop tard, ou s'il s'en est laissé imposer.

M. Mercier, libéré de l'accusation d'avoir conspiré, semble oublier ses extravagances administratives, les déprédations faites par ses amis, et la dilapidation du trésor public accomplie sur une grande échelle pendant six ans. Le peuple, lui, n'oubliera pas cela.

M. Mercier dit qu'il a été persécuté parce qu'il a trop aimé son pays, parce qu'il a été trop loyal à son parti!.. *Se non è vero, è ben trovato!*

Il y avait lieu de croire que la rude épreuve subie par l'ex-Premier aurait sur lui un effet salutaire et lui profiterait. Nous nous étions trompés: ses discours de Québec et de Montréal sont dans la note de ses discours de l'an dernier: de l'enflure, de la blague! Mon peuple! Ma belle province! Ma race!... Quoi, le frère de Riel tout pur!

On en a pourtant assez de celle-là. Notre belle province a été menée trop loin avec ces blagues. Notre bon sens national a été trop souvent questionné, à la suite de déclarations absurdes, bouffonnes, intempestives, de nos hommes publics. Il n'en faut plus. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est peu de chose: du sens commun, de l'honnêteté administrative, de la dignité nationale!—Serait-ce marchandise rare parmi nous?..

“Je suis député à Ottawa, et, n'en déplaise au Free Press, je voterai demain pour le transfert du chemin de fer Intercolonial au Pacifique, s'il m'était prouvé que ce transfert est avantageux au Canada,” *dit M. Joncas*.

Moi aussi, je favoriserais ce transfert, mais il s'agit de savoir ce qui est avantageux et ce qui ne l'est pas. Et c'est une chose difficile à établir. Voilà pourquoi la presse doit d'avance s'enquérir de la valeur de l'Intercolonial, au point de vue de son exploitation par une compagnie privée, et des conditions dans lesquelles ce che-

min peut être cédé ou vendu. L'Intercolonial a coûté des dizaines de millions. Demain le Pacifique peut prélever des sommes fabuleuses par le placement de bons sur ce chemin en le faisant déclarer, par le parlement, partie du Pacifique. Il vaut autant que le produit de ces débetures aille à diminuer la dette publique qu'à augmenter la fortune de quelques millionnaires déjà suffisamment gorgés.

Le départ de M. Chapleau pour Spencer Wood sera regretté par les hommes d'affaires. Sa largeur de vues, la nouvelle direction qu'il a donnée à l'interprétation des lois de douanes, et ses relations départementales lui ont créé une popularité considérable dans le commerce canadien.

La plus grande faute du gouvernement Abbott a été d'avoir agi avec une ingratitude sans nom envers des hommes auxquels le parti conservateur devait une large part de ses succès. Sa plus frappante victime est Sir Hector Langevin, dont les talents pouvaient être contestés, mais dont le dévouement à son parti et les services personnels envers tant de conservateurs auraient dû attirer une véhémence protestation contre les procédés dont il a eu à souffrir.

M. Laurier subit le reproche d'une indifférence coupable chez un chef politique. — Son beau caractère et son passé immaculé ne suffisent pas à l'ardeur des groupes militants du parti libéral. On le voudrait voir constamment dans la mêlée. On oublie trop peut-être qu'en politique, certaines qualités n'existent qu'à l'exclusion d'autres.

D'ailleurs, si les libéraux veulent d'un batailleur, ils n'ont qu'à prendre Sir Richard Cartwright pour chef. Mais quand il s'agit de ce dernier, les groupes paisibles du parti protestent contre ses violences incessantes. Sa rudesse, bonne parfois dans la lutte, lui a attiré en temps de paix bien des ennemis dans les rangs libéraux. Et voilà pourquoi on lui a préféré Laurier comme chef.

Il y avait bien M. Blake. Ah! celui-là est richement doué, mais trop au-dessus de son temps, trop au-dessus du niveau politique actuel. Puis il lui manque ce magnétisme personnel, ce charme des manières, cette affabilité si nécessaires dans un chef politique. Il fera mieux dans une sphère plus grande où son immense talent aura tout son essor; où, le voyant de moins près, on le trouvera d'autant plus grand.

Le parti libéral a subi assez de défaites pour avoir appris quelque chose. Il a dû apprendre, avant tout, que pour avoir la confiance du peuple, il faut, au pouvoir, faire mieux que ses adversaires, — avoir un programme, et de l'esprit de corps, — à défaut de l'esprit de parti qui est un mal parce qu'il est généralement poussé trop loin.

Au pouvoir, les libéraux ont commis toutes les fautes des conservateurs et plus; ils ont si mal conduit leur barque qu'ils n'ont pu garder que pour peu de temps l'administration des affaires. Dans l'opposition, ils n'ont eu pour programme que faire, dire et prêcher le contraire de ce que faisaient, disaient et prêchaient les conservateurs.

Et, tout le temps, ils ont été un parti de lâcheurs, — abandonnant au lendemain des défaites les chefs de la veille et cherchant à trouver dans l'indiscipline l'oubli de leurs désappointements.

La curiosité publique, surexcitée au sujet des changements ministériels à Ottawa, commence à se calmer. Les circonstances qui sont rarement illogiques, indiquaient autre chose que ce qui est arrivé. Au mois de juillet dernier Sir John Abbott était décidé de résigner comme premier-ministre. Il ne s'en fut pas plus tôt exprimé, par l'intermédiaire de La Gazette, que des influences secrètes commençaient à se faire sentir et que la presse contredisait l'entrevue autorisée quelque jours auparavant par Sir John Abbott lui-même. Quelques temps après, on annonçait son départ pour l'Angleterre.

A cette époque, la rumeur donnait à entendre que, à la suite d'une discussion en conseil sur la situation politique, Sir John Thompson s'attendait à être appelé comme premier-ministre à courte échéance. Les choses traînèrent en longueur et finalement Sir John Abbott fit comprendre à ses collègues qu'il tenait à être reçu en Angleterre comme chef de l'exécutif canadien et qu'il renvoyait sa retraite à quelque temps plus tard.

Une couple d'incidents font croire qu'il y avait alors une certaine tension dans les rapports personnels entre les deux Sir Johns. Le premier-ministre fit un voyage à Ottawa pour rencontrer les ministres au complet. Bien que ses collègues fussent prévenus, personne ne le rencontra à la gare. Il se rendit seul au conseil, et fut très ennuyé d'y apprendre que Sir John Thompson était absent.

Le hasard a voulu que Sir Donald, arrivé récemment d'Angleterre, sans intention d'y retourner si tôt, repartît de Québec sur le même steamer que le premier-ministre. Le hasard voulut aussi que la position du juge-en-chef de la Cour Suprême restât vacante, malgré l'opportunité qu'il y avait de faire une nomination immédiate.

Tous ces faits, qui s'enchaînent avec une logique inexorable, n'indiquent-ils pas :

- 1^o. Que sir John Abbott, malade, fatigué, avait pris la détermination de se retirer avant l'automne.
- 2^o. Que des influences secrètes ont prévalu pour le décider à reconsidérer sa détermination jusqu'à nouvel ordre de choses.
- 3^o. Que ces influences étaient hostiles à sir John Thompson.
- 4^o. Que sir John Thompson, disposé à rester dans la politique, se soit dégouté d'attendre et ait gardé pour lui la position de juge-en-chef dont sir John Abbott lui avait fait l'offre selon l'habitude en pareil cas.
- 5^o. Que les intrigues n'ont pu réussir, et que sir John Thompson n'a été appelé que lorsque tout eût été vainement épuisé pour trouver un autre premier-mistre acceptable à la députation et à ce qu'on est convenu d'appeler : "*the power behind the throne.*"

J'aurai à revenir sur ce sujet. Les événements se succèdent avec rapidité, et l'heure est peut-être proche où tous ceux qui voient clair devront se donner la main pour prévenir des désastres. La résistance opiniâtre, ouverte, déclarée, empêchera peut-être l'exécution de certains projets habilement élaborés et à l'heure actuelle dormant sous clef, dont le pays aurait profondément à souffrir.

L'enquête faite à Québec, par la commission royale nommée pour blanchir sir A. P. Caron, est une odieuse plaisanterie. Pourquoi n'avoir pas procédé devant un comité de la chambre? Pas plus là qu'ailleurs, on ne peut prouver des choses qui n'existent pas. Et si sir Adolphe a les mains nettes, comme j'aime à le croire jusqu'à preuve du contraire, il n'a rien à craindre et peut rencontrer ses accusateurs sur tel terrain qu'il leur plaira de se présenter.

On n'y a pas mis tant de façon quand il s'agissait de sir Hector et de M. Chapleau. L'un en est sorti disgracié par la confiance aveugle qu'il avait placée dans ses amis. L'autre a terrassé ses adversaires, malgré une enquête que *des collègues seuls* pouvaient conduire avec une si révoltante partialité.

Le but était évident. M. Bowell et M. Haggart étaient candidats au portefeuille des chemins de fer. Le premier ne représentait que lui-même, mais il avait, à côté de ses idées étroites, une réputation d'honnêteté. L'autre représentait de puissants intérêts occultes, et malgré son *bad record*, malgré de graves accusations dans lesquels le parti?? refusa de s'enquérir, il passa par dessus la tête de tous les autres.

La conduite du gouvernement me fait croire que, dans la pensée des Dieux, sir Adolphe Caron doit devenir *leader* de la province de Québec. Et pourquoi pas? Croyez-vous que pendant douze ans l'on se fasse l'allié des ennemis de ceux qu'on prétend servir, sans avoir droit à une récompense. Et puis, un chef à la souple échine est un utile instrument dans la main des forts.

L'honorable J. A. Chapleau, nommé à Spencerwood, couronne une carrière publique dont on trouve bien peu d'exemples dans l'histoire du Canada. Parti du bas de l'échelle des honneurs que peut ambitionner un homme politique, il a été successivement député provincial, ministre provincial, chef d'opposition dans la législature de Québec, premier ministre à Québec, ministre et député à Ottawa, *leader* de la province dans le cabinet fédéral, et lieutenant-gouverneur de Québec. Et tout cela en moins d'un quart de siècle.

Si Dieu lui prête vie et si sa santé le permet, je prévois sa rentrée dans la politique active, avec le surcroît de prestige que va lui apporter sa position actuelle et la faiblesse relative dans laquelle son départ va laisser le gouvernement fédéral.

En toute probabilité, nous aurons des élections générales dans l'automne de 1893, (l'an prochain.) Il ne restera plus alors que deux sessions à faire. Sir John préférera surprendre les libéraux, assez désorganisés pour encore plusieurs mois, que de leur permettre de se préparer pour l'extrême limite du parlement actuel.

D'ailleurs Sir John Thompson voudra aller devant le peuple. Sir John Abbott a eu une quarantaine d'élections partielles qui lui ont permis de sonder l'opinion, mais le nouveau gouvernement en aura à peine une demi-douzaine; et, s'il est sage, il se fera donner un nouveau mandat pour cinq ans.

Tout fort que soit le gouvernement, il n'a après tout que 70 voix de majorité. Trente-cinq voix déplacées annulent cette majorité. Le gouvernement ne peut que perdre du terrain dans les provinces maritimes et dans

l'ouest, où il a à peu près tout aujourd'hui. Sir John Macdonald a à peine pris la majorité dans Ontario ; sir John Thompson la gardera-t-il ? . . . Il reste la province de Québec, qui va tenir la balance du pouvoir. Savoir comment elle se prononcera serait plus facile, si M. Chapleau était là pour diriger la lutte.

M. Ouimet sera chargé de la direction de la campagne dans le district de Montréal. Il a de la prudence, du flair, de l'énergie et du prestige. Aura-t-il la souplesse voulue, la patience lente et persévérante ? Aura-t-il surtout cette suprême faculté d'inspirer à son parti l'enthousiasme dans le combat et la foi dans l'issue ?

Sir Adolphe Caron ne compte auprès du peuple que par l'argent qu'il pourra dépenser. Et ses propres élections lui coûtent toujours si cher que les députés de son district sont invariablement négligés au bénéfice de leur ministre et de deux ou trois favoris.

Reste l'honorable M. Angers qui pourrait assumer la direction dans le district de Québec. Sir Adolphe lui fera des misères, comme il en a fait à sir Hector et à tant d'autres. Puis, M. Angers a soulevé tant de rancunes, de haines, par sa violente exécution du Mercierisme, que ce qu'il a gagné en prestige et en sympathies dans bien des quartiers sera rudement compensé par le mal que tâcheront de lui faire ceux qu'il a blessés, et par la lutte désespérée qu'on organisera contre lui à la première occasion.

Une cause importante, relative au service des postes, vient d'être confiée à MM. Desmarais et Taché, avocats. M. Thomas Girard, de St-Valentin, avait envoyé, il y a deux ans, par lettre enregistrée, une somme considérable à MM. Hudon, Hébert & Cie, de Montréal. Cette lettre fut reçue au bureau de poste de Montréal, et entrée dans les livres par les employés qui avaient charge de la livraison des lettres enregistrées. Quand les destinataires vinrent la réclamer, cette lettre avait disparu, et l'on n'a jamais pu la retracer nulle part.

La loi des postes veut que le gouvernement ne soit pas responsable en pareil cas. Mais les employés qui ont charge d'argent et de valeurs quelconques sont, eux, responsables, comme tout autre citoyen, des dépôts qui leur sont confiés. L'action sera donc prise contre les employés à qui la lettre a été remise, et entre les mains de qui elle n'a pu être retrouvée.

Cette affaire suggère des amendements à l'acte des postes. Le gouvernement, qui a augmenté les frais d'enregistrement, ne devrait-il pas assumer lui-même la responsabilité du service, quitte à s'indemniser plus tard en réclamant contre ses propres employés. Sir Adolphe Caron a là une bonne occasion de se rendre utile.

La province de Québec vient de s'enrichir de trois jours de travail par année. Ce qui est cause de réjouissance pour les catholiques, au point de vue matériel, est cause de profonde tristesse pour l'archevêque de Montréal au point de vue religieux. En effet, les causes de la suppression de ces trois fêtes sont :

“ Diminution de la foi dans les âmes ; moins de zèle de la part des fidèles à s'acquitter de leurs devoirs reli-

gieux ; nécessité pénible où se trouvent, dans plusieurs pays, un grand nombre de catholiques, par suite de leurs relations avec les protestants, de se livrer tous les jours de la semaine aux travaux manuels, s'ils ne veulent pas perdre une position lucrative et souvent nécessaire au soutien de leur famille. ”

L'Annonciation, la Fête-Dieu et la Saint-Pierre et Saint-Paul sont renvoyées au dimanche, mais la basse-messe, ces jours-là, reste obligatoire, à moins de dispense.

Le Pape travaillerait, si les nouvelles sont exactes, à amener le désarmement des nations d'Europe. Cet objet est digne de la mission divine du Souverain Pontife. La plus grande plaie matérielle et morale du 19^{ième} siècle est dans l'existence permanente d'une organisation militaire chez des nations rivales et saignées à blanc à l'intérieur par le fardeau de la guerre.

Le Saint Père qui compte ses sujets dans tous les pays, qui a pour mission de prêcher la paix parmi les enfants des hommes et dont toute l'existence est consacrée à établir l'harmonie, élever les cœurs et les intelligences, serait bien à sa place comme président d'un tribunal chargé de disposer des différends internationaux et d'établir les droits de chaque nation. Et c'est, dit-on, la tâche que Sa Sainteté est prête à entreprendre pour aider au relèvement de l'Europe.

Mgr l'archevêque de Montréal encourage vivement la formation de cercles agricoles dans les campagnes. C'est une bonne direction que celle-là, et personne, plus que le clergé, ne peut contribuer à avancer nos intérêts agricoles. Déjà, dans beaucoup de campagnes, les curés sont des agronomes habiles dont les paroissiens peuvent utiliser les bienveillants et pratiques conseils.

Le cardinal Richard doit se rendre à Rome, dans le courant de décembre, pour assister aux fêtes du jubilé de Léon XIII, qui auront lieu dans les premiers jours de janvier 1893.

L'archevêque de Paris a l'intention d'entretenir le Saint-Père des attaques qui lui sont venues dernièrement de la direction des cultes et qui ont été livrées à la publicité.

“ MM. L. Fréchette, C. Leboeuf et A. Globenski ont eu une entrevue avec Mgr l'archevêque ; et, au nom des actionnaires du Canada-Revue, lui ont demandé de préciser ce que ce journal avait publié de condamnable. Mgr Fabre a répondu qu'il le ferait si ces messieurs s'engageaient à l'avance à se soumettre à sa décision. Ils ont refusé et il y aura procès. Les actionnaires veulent pousser l'affaire jusqu'au conseil privé. ”

Il me semble que ces messieurs avaient le droit de demander aux autorités au sujet de quel article a été prononcée cette interdiction dont la conséquence immédiate était un dommage matériel considérable pour les éditeurs de la Canada-Revue, et de s'attendre à une réponse.

Le clergé a un droit légal, dans certains cas, de prononcer une interdiction, mais encore faut-il qu'il soit prêt à la justifier. S'il a agi sagement, cette justification, ou plutôt cette explication est facile. S'il a agi imprudemment, il est plus sage de discuter la situation et de s'entendre que de provoquer des poursuites qui entraînent toujours un certain scandale, et dont les délais causent injustement un tort considérable au prochain.

L'interdiction de la Canada-Review aux catholiques aura pour effet d'arrêter, parmi les fidèles, une propagande exagérée contre le clergé, entreprise au sujet d'un scandale qui a autant servi les intérêts financiers du propriétaire de cette revue que la cause de la moralité publique que l'on croyait défendre. Les mauvais prêtres sont la rare exception ; les prêtres peu désirables sont plus nombreux ; mais la masse du clergé est saine. L'enseignement moral et religieux qu'il donne, quelqu'exception à la forme qu'on puisse y faire, est dans la bonne direction. Qu'on dise en quoi cet enseignement pêche, avant qu'on vienne essayer de détruire la confiance que le peuple a si justement placée dans le clergé.

Toutefois je suis de ceux qui réclament pour les catholiques la liberté de signaler les abus, pourvu que ce soit dans un esprit sympathique. Pour parler avec efficacité sur des réformes que le clergé doit faire, il faut rester l'ami du clergé, — surtout si l'on a à cœur de réussir. Ce doit être là le but, et non pas de créer sensation et d'en appeler à la curiosité malsaine des badauds.

J'ai beaucoup admiré l'article de La Vérité, publié quelques temps après les révélations de l'affaire Guyhot. M. Tardivel a donné, ce jour-là, la note juste. Dans son énumération des griefs des catholiques, il a montré les causes qui diminuent le respect et l'estime dont nos prêtres devraient, sans exception, s'entourer. L'article de La Vérité, venant d'un ami, a eu vingt fois la portée des écrits de la Canada-Review.

Ce que demande la Canada-Review, tout le monde le demande aussi. Mais il ne faut pas, pour atteindre le mal, jeter du discrédit où il n'y en a pas, ni supposer, là où il existe, plus de mal qu'il n'en existe réellement. Il me semble que, par ses exagérations, par le ton général de ses articles, cette feuille a été injuste envers le clergé.

Messieurs de la Canada-Review, laissez-moi vous dire ceci : Quand vous connaîtrez un mauvais prêtre, dénoncez-le à qui de droit ; et, si les autorités ne veulent pas agir, mettez ce mauvais prêtre en position de ne plus faire de mal. — Quand vous aurez connaissance d'abus d'autorité, d'actes blamables, d'irrégularités de conduite, dénoncez-les aussi.

Mais dans tous les cas où une attaque diffamante ou blessante devra être portée, faites-la sans conclure d'un fait particulier à un état de choses général, et précisez bien vos accusations pour qu'elles ne retombent pas sur un corps aussi respectable, et dont, par une étrange dérision, vous vous prétendez les amis.

Tout aussi blâmables, à un autre point de vue, sont les journaux à qui l'on communique des abus dont le redressement est refusé par les autorités, et qui, par une condescendance coupable, ne veulent rien dire qui déplaît au clergé. Pourtant il faut une surveillance pour empêcher l'abus ; et si cette surveillance, qui appartient surtout à la presse catholique, ne se manifeste pas, l'impunité sera assurée et les abus ne feront qu'aller en augmentant.

Une chose remarquable est que pas un journal protestant n'a été aussi loin que la Canada-Review. Quand le Witness est dépassé en fait de zèle contre le clergé, ce n'est certainement pas par des gens qui peuvent se prétendre amis de nos prêtres.

La Canada-Review prétend avoir le droit de critiquer le clergé et l'autorité religieuse. Je lui concède volontiers cette prétention, pourvu qu'elle admette le droit du clergé de se défendre par tous les moyens en sa possession. Ces choses-là, c'est comme une bataille de coq : ça se fait à deux.

Du Canadien :

“ Mgr. Emard a vivement réjoui la population par ses déclarations réitérées à l'effet qu'il est résolu de diriger tous ses efforts vers le perfectionnement de l'instruction publique dans son diocèse.

“ Nous avons besoin en ce pays d'éducation pratique et propre à armer la jeunesse pour les rudes combats de la vie.

“ Le clergé n'a qu'à le vouloir pour conserver sur l'éducation une grande influence.

“ Mais il faut qu'il le veuille. Les évêques et les prêtres clairvoyants comprennent bien les besoins de la situation présente.”

Différent de Mgr. Emard, qui est un apôtre du progrès, le clergé n'aime généralement pas à faire de réformes, en matières d'éducation, quand elles sont demandées par les laïques. Alors qu'il se hâte de les opérer de lui-même, et le public ne sera que trop heureux de lui en montrer son appréciation.

Je viens de relire le discours sur l'éducation prononcé par M. L. P. Pelletier, à Québec, en août dernier. La forme en est superbe et il contient bien des bonnes choses. Mais j'ai toujours trouvé détestable l'esprit de courtoisannerie qui l'a inspiré et l'exagération voulue dans l'éloge de notre système d'éducation. De telles exagérations sont de nature à retarder les réformes si urgentes dont la province de Québec a besoin pour marcher de pair avec les autres provinces, dans les progrès de l'instruction primaire et commerciale.

Je me suis souvent étonné du nombre d'églises qu'on trouve dans nos villes et des sommes énormes qu'on a placées dans ces entreprises à capital improductif. Quelles superbes maisons d'éducation n'eût-on pas fondées et établies d'une manière permanente, si l'on n'eût consacré que la moitié ou les deux tiers de ces capitaux aux églises et la balance aux écoles. Dieu aurait été aussi bien servi, et nos populations auraient pu s'alimenter aux sources les plus élevées de l'enseignement dans les sciences pratiques, les arts, les métiers, etc.

Je me suis trouvé un jour dans une paroisse de campagne, où, à côté d'une église et d'un presbytère érigés à un prix considérable, il n'y avait qu'une pauvre maison d'école, avec une institutrice inférieure. Si l'on eût reparti un peu plus équitablement le capital dépensé, la fabrique eût pu s'assurer un local convenable pour l'école et offrir un salaire suffisant pour obtenir les services d'un instituteur compétent.

On discute en ce moment dans la presse la question des punitions à infliger aux élèves dans nos maisons d'éducation. M'est avis qu'un élève sur qui les remontrances ou de légères punitions n'ont aucun effet, devrait être renvoyé à ses parents. La fêrule, le martinet, l'humiliation d'être mis à genoux ou les bras en croix, ou de baiser la terre, n'ont jamais guéri les enfants. Pourquoi ne pas s'adresser plutôt à leurs sentiments de fierté personnelle, leur inculquer l'orgueil de bien faire, leur montrer l'intérêt qu'il y a pour chacun, au point de vue

du succès, d'avoir de la dignité de conduite et de s'armer pour les combats de la vie. Il me semble que, dans une communauté où chacun serait bien imbu de l'idée de ne pas être inférieur à ses camarades, la crainte du mépris ou de l'humiliation personnelle suffirait à obtenir une juste mesure de discipline et de travail.

Nous commençons aujourd'hui une étude sur la réforme de l'enseignement. Le clergé nous saura gré de laisser de côté tout le verbiage qui entoure généralement les plaintes des journaux pour mettre couteau en bois, et définir ce qui, dans notre opinion, doit être fait pour améliorer notre système d'éducation.

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

I.

Les remarques publiées récemment sur ce sujet, par les journaux et revues de cette province, ont réveillé l'opinion publique endormie et ont surtout semblé toucher un peu ceux qui sont plus spécialement chargés de diriger et de répandre l'instruction dans la province.

On admet généralement qu'il y a lieu de faire de sérieuses réformes, mais on demande que ceux qui se plaignent veillent bien préciser les points sur lesquels ils désirent faire porter le changement. Il y aurait peut-être lieu de remarquer ici que les chefs du corps enseignant, qui reconnaissent de bonne grâce la nécessité de réformes, devraient être les premiers à savoir exactement à quel endroit particulier existe le mal, et travailler de suite à le faire disparaître. Nous serons plus larges, toutefois, et nous ne profiterons pas trop de notre position pour renvoyer la balle. Nous allons donc, aussi brièvement mais aussi clairement que possible, signaler les points sur lesquels nous croyons que d'importantes modifications peuvent et doivent se faire.

Cependant, avant d'entrer dans les programmes scolaires et d'examiner en détail le cours d'études de nos principales maisons, nous désirons dire quelques mots sur un point qui, sans affecter l'enseignement technique lui-même, n'en a pas moins une grande portée dans le résultat général de l'enseignement. Voici ce que disait à ce propos un de nos confrères qui a fait du sujet une étude spéciale :

« Un autre point sur lequel nous faisons preuve d'une remarquable faiblesse, c'est l'hygiène intellectuelle, la gymnastique de l'esprit et du caractère qui font l'intelligence forte et le cœur viril. Les élèves, en général, sont traités trop longtemps en enfants. Sans leur accorder une latitude exagérée, qui pourrait devenir dangereuse, ne serait-il pas possible de leur inspirer davantage cet esprit d'initiative et de responsabilité personnelle qui leur apprenne à compter un peu plus sur eux-mêmes et à entrer dès maintenant dans cette réalité qu'ils devront nécessairement rencontrer plus tard. »

Il y a là, croyons-nous, une importante vérité. En effet, on habitue les élèves, assez généralement, à ne pas faire un mouvement sans direction et sans surveillance. Ils marchent constamment en sentant la main qui les pousse et la règle qui les enserme. Et, quand vient le jour où ils sont obligés de trouver eux-mêmes leur chemin, ils s'arrêtent, indécis, et comme effarés, ne sachant quelle direction prendre, effrayés du résultat que peut produire leur premier effort.

Ils se sentent encore épiés par quelque regard caché, quelque espionnage déguisé, et n'éprouvent pas le sentiment de cette confiance qu'on devrait avoir dans leur honneur et leur loyauté ; en un mot, ils n'ont pas le

caractère trempé. Au lieu d'assouplir peu à peu leur volonté pour lui donner du ressort et une direction convenable, on l'a froidement brisée et supprimée. Cette méthode brutale peut avoir ses avantages dans la discipline militaire, parce qu'elle s'applique à des hommes faits, à des intelligences formées, et que, du reste, elle est nécessaire pour atteindre l'objet voulu, c'est-à-dire, l'unité de la volonté et du mouvement. Mais, appliquée à des enfants, elle est désastreuse, et, sous prétexte de faire des soumis, elle fait des incapables et des indécis.

On a beaucoup parlé et beaucoup écrit sur le malheur des enfants que les parents imprudents livrent dans un âge trop tendre au travail abrutissant des fabriques ; on plaint avec raison ces pauvres innocents, courbés sur leurs métiers, enchaînés par une règle inflexible, sous l'œil du surveillant, manquant d'air, d'espace et de liberté. Or, pour celui qui connaît et qui a pratiqué les classes de nos collèges et de nos écoles, il semble qu'une terrible comparaison s'impose à l'esprit et qu'on ne puisse faire autrement que d'assouvir, dans sa pensée, ces deux esclavages à peine déguisés.

L'enfant, en classe, est un véritable prisonnier, gardé par le maître et par toute une organisation de délateurs, qui ont intérêt à rejeter sur ses épaules le poids de leurs propres fautes, et qui obtiennent ainsi très facilement une déshonorante impunité.

Que de fois n'avons-nous pas vu et ne voyons-nous pas encore toute une classe en retenue par le professeur, parce qu'un élève ayant parlé haut, ses condisciples ne l'ont pas dénoncé ? C'est une occurrence de tous les jours. Ces déplorables habitudes, malheureusement, se prolongent hors de l'école et s'implantent dans la vie ordinaire où elles détruisent toute initiative courageuse, ou tout élan généreux, et empêchent souvent un talent remarquable de se produire et d'atteindre le but qui lui était marqué par la Providence.

On ne fait pas un homme robuste et fort d'un enfant qu'on a tenu trop longtemps dans les langes. Il en est de même dans l'ordre intellectuel et moral. Il faut laisser au sujet une certaine liberté d'action, lui permettre de déployer un peu ses forces ; il faut surtout se garder de détruire en lui, par une sévérité mal entendue, cette légitime fierté, qu'on a tort de prendre pour de la vanité, et qu'on extirpe malheureusement avec les coups, les penums et les punitions humiliantes. L'homme, dans la vie, a besoin de toutes ses forces, surtout de ses forces morales. Il lui faut, à chaque jour, à chaque instant, déployer une certaine somme de courage et d'endurance. Que fera-t-il si vous l'avez, dès l'enfance, privé de cette énergie qui doit le soutenir, de cette légitime fierté qui lui donne la confiance en lui-même ; si vous lui avez fait subir, moralement, le traitement auquel on soumet certains animaux domestiques pour calmer leur excès d'ardeur et les rendre soumis et passifs sous le joug.

Il y a là une réforme qui s'impose et qui devra se faire, si nous tenons à ne pas tomber plus bas dans l'échelle, si nous voulons former des hommes libres et non pas des esclaves. Voyez, sous ce rapport, comment on traite les élèves en Angleterre et aux Etats-Unis, et vous comprendrez une grande partie des causes qui nous tiennent toujours au même niveau et qui, dans le mouvement, — lorsqu'il y a mouvement, — ne produisent que la régression.

Après ces quelques remarques préliminaires, nous nous sentons plus à l'aise maintenant pour aborder les programmes d'étude et préciser les réformes que nous demandons.

(A suivre.)

PREMIÈRES AMOURS.

Un jour, je m'en souviens, je reçus une lettre ainsi conçue : " Mon cher ami, ma fille est morte, hélas ! bien morte cette fois. Prenez le premier train, et, si vous pouvez, venez la ressusciter. Je n'ai d'espoir qu'en vous." C'était ce cher Paul Dumas, que tous les écrivains de Montréal ont connu et aimé, qui en appelait à ma puissance de thaumaturge; et sa fille, tout le monde l'a deviné, c'était *L'Opinion Publique*, un journal jadis intéressant que bien des lecteurs ont souvent regretté.

Inutile de dire que je ne fis point le miracle demandé et que *L'Opinion Publique* s'envola dans le paradis des journaux. Quand à son père, le cher Dumas, il ne lui survécut pas longtemps et, lui aussi, partit pour un monde meilleur.

Aujourd'hui, *L'Opinion Publique* va revivre. Ses nouveaux directeurs ont bien voulu me le dire tout bas, tout bas, et m'inviter à revenir lui faire la cour.

Hélas ! je ne suis plus jeune comme alors. Déjà les cheveux grisonnent et la main tremble. Je ne puis plus, comme alors, gambader d'un monde à l'autre ou chevaucher hardiment par monts et par vaux. Il me faut marcher lentement sous la tutelle d'une raison plus mûre, c'est vrai, avec un cœur tout aussi chaud, c'est vrai encore, mais sans les mêmes feux d'artifice d'imagination et sans la même chaleur de sentiments.

Acceptera-t-elle mes vœux, lorsqu'elle se voit déjà entourée de toute une pléiade de jeunes gens pimpants, à la plume d'argent et au cœur d'or ? Vous me dites *oui*, c'est de l'indulgence. Bien que je croie *non*, j'essaierai cependant, mais à une condition : c'est qu'au premier signe d'ennui ou de déplaisir de sa part, vous me préviendrez de suite. Mon seul but est de lui plaire, et, sur la foi de son nom, je l'aime assez pour briser une fois de plus ma plume pour sa paix et son bonheur.

Briser ma plume ! De fait, je lui suis resté fidèle. Très rarement j'ai écrit depuis sa mort ; et encore, une fois seulement, si ma mémoire est bonne, j'ai porté près d'une autre revue le nom de plume sous lequel *L'Opinion Publique* daigna recevoir mes hommages. Ce cher vieux nom, le reprendrai-je aujourd'hui ? Non. On voudrait, me reconnaissant, me retrouver le même. Et j'ai tant vieilli que déjà je n'ose plus m'abandonner au mirage de l'avenir ; mais, comme tant d'autres, je sens que les enivrantes douceurs de cette illusion d'optique commencent à se produire dans le passé. Je changerai donc de nom, et j'en prendrai un plus conforme à mon âge et aux travaux que je vous enverrai.

Je ne chanterai point : ma voix est trop rauque. Je ne raconterai point d'histoires : elles seraient trop longues. Je ne poserai point en critique d'art : mes goûts sont hors de mode. Ferai-je de la science ? Non, mais parfois je pourrai essayer d'en enjoliver quelques applications. Ferai-je de la critique littéraire ? Ce serait bien un de mes attraits, mais un jour mal m'en prit. J'avais mis des gants de soie, j'avais émoussé ma plume, j'avais évoqué toutes les précautions oratoires imaginables. Et cependant, *horrendum dictu*, je fis pleurer un

homme ! Aussi je ne me donnerai ce luxe que rarement, et encore, sous toutes réserves.

Quel champ sera donc le mien ? Le voici tel que dessiné par moi, si ses lignes toutefois ne passent pas sur la propriété de mon voisin. Je murmurerai à l'oreille de *L'Opinion Publique* l'écho des lectures sérieuses auxquelles j'ai pris l'habitude de me livrer depuis son départ précipité. Peut-être ne dédaignera-t-elle pas d'entendre parfois ce que l'on dit ailleurs dans la langue de Shakespeare, de Dante ou de Donoso Cortez. Elle y gagnera d'étendre ses vues au-delà des frontières, et rien n'est plus salutaire que la connaissance de l'étranger pour les jeunes et les vieux.

"VECCHIO."

INVOCATION.

Aimer, boire et chasser, voilà la vie humaine
Chez les fils du Tyrol,—peuple héroïque et fier !
Montagnard comme l'aigle et libre comme l'air !

Beau ciel, où le soleil a dédaigné la plaine,
Ce paisible océan dont les monts sont les flots !
Beau ciel tout sympathique, et tout peuplé d'échos !
Là, siffle autour des puits l'écumeur des montagnes,
Qui jette au vent son cœur, sa flèche et sa chanson.
Venise vient au loin dorer son horizon.
La robuste Helvétie abrite ses campagnes.
Ainsi les vents du sud t'apportent la beauté,
Mon Tyrol, et les vents du nord la liberté.

Salut, terre de glace, amante des nuages,
Terre d'hommes errants et de daims en voyage,
Terre sans oliviers, sans vigne et sans moissons.
Ils sucent un sein dur, mère, tes nourrissons ;
Mais ils t'aiment ainsi,—sous la neige bleuâtre
De leurs lacs vaporeux, sous ce pâle soleil
Qui respecte les bras de leurs femmes d'albâtre,
Sous la ronce des champs qui mord leur pied vermeil.

Noble terre, salut ! Terre simple et naïve,
Tu n'aimes pas les arts, toi qui n'es pas oisive.
D'efféminés rêveurs tu n'es pas le séjour ;
On ne fait sous ton ciel que la guerre et l'amour.
On ne se vieillit pas dans tes longues veillées.
Si parfois tes enfants, dans l'écho des vallées,
Mélent un doux refrain aux soupirs des roseaux,
C'est qu'ils sont nés chanteurs, comme de gais oiseaux.

Tu n'as rien, toi, Tyrol, ni temples, ni richesse,
Ni poètes, ni dieux ;—Tu n'as rien, chasseresse !
Mais l'amour de ton cœur s'appelle d'un beau nom :
La liberté !—Qu'importe au fils de la montagne
Pour quel despote obscur envoyé d'Allemagne
L'homme de la prairie écorche le sillon ?
Ce n'est pas son métier de traîner la charrue ;
Il couche sur la neige, il soupe quand il tue ;
Il vit dans l'air du ciel, qui n'appartient qu'à Dieu.

—L'air du ciel ! l'air de tous ! vierge comme le feu !
Oui, la liberté meurt sur le fumier des villes.
Oui, vous qui la plantez sur vos guerres civiles,
Vous la semez en vain, même sur vos tombeaux ;
Il ne croît pas si bas, cet arbre aux verts rameaux ;
Il meurt dans l'air humain, plein de râles immondes ;
Il respire celui que respirent les mondes.
Montez, voilà l'échelle, et Dieu qui tend les bras.
Montez à lui, rêveurs, il ne descendra pas !
Prenez-moi la sandale, et la pique ferrée :

Elle est là sur les monts, la liberté sacrée.
C'est là qu'à chaque pas l'homme la voit venir,
Ou, s'il l'a dans le cœur, qu'il l'y sent tressaillir.

Tyrol, nul barde encor n'a chanté tes contrées.
Il faut des citronniers à nos muses dorées,
Et tu n'es pas Banal, toi dont la pauvreté
Tend une maigre main à l'hospitalité.
—Pauvre hôtesse, ouvre-moi!—tu vaux bien l'Italie,
Messaline en haillons, sous les baisers pâlie,
Que tout père à son fils paye à sa puberté.
Moi, je te trouve vierge, et c'est une beauté ;
C'est la mienne. Il me faut, pour que ma soif s'étanche,
Que le flot soit sans tache et clair comme un miroir.
Ce sont les chiens errants qui vont à l'abreuvoir.
Je t'aime.—Ils ne t'ont pas levé ta robe blanche.
Tu n'as pas, comme Naples, un tas de visiteurs,
Et des cicéroni pour tes entremetteurs.
La neige tombe en paix sur tes épaules nues.—
Je t'aime, sois à moi. Quand la virginité
Disparaîtra du ciel, j'aimerais des statues.
Le marbre me va mieux que l'impure Phryné
Chez qui les affamés vont chercher leur pâture,
Qui fait passer la rue au travers de son lit,
Et qui n'a pas le temps de nouer sa ceinture
Entre l'amant du jour et celui de la nuit.

ALFRED DE MUSSET.

RECITS DU LABRADOR

Parler encore du Labrador prouve un entêtement que j'oserai stigmatiser de méritoire. Depuis bientôt vingt ans que je le décris, que je l'exalte, que je l'aime, je n'ai fait encore qu'un seul prosélyte.

Tous les étés le retrouvent sur la côte, et, s'il n'y a point encore affronté l'hiver, c'est qu'il ignore les joies nombreuses qui naissent sous les flocons de neige de cette saison privilégiée. S'il connaissait comme moi les délices du jack, les entraînements de la chasse à la pelletterie, les inimitables aspects des aurores polaires, les hécatombes de perdrix blanches à la chair savoureuse, les nuits aux étranges clartés, il ne voudrait plus quitter des lieux si attachants, où le pittoresque de la nature ne le dispute qu'à la splendeur des tableaux et à la grandeur des horizons.

Vous entretiendrez-vous des ressources du Labrador ? Vous dirai-je à quel point la nature s'y est montrée prodigue de tous ses dons ? Ferai-je briller ses pierres précieuses ? Soulèverai-je pour vous le sol qui couvre ses mines ? Non. Avant de parler de ces choses, je laisserai le présent m'entraîner encore quelques années vers l'avenir. Je vais vous parler de ces bêtes au milieu desquelles j'ai vécu, au milieu desquelles je voudrais toujours vivre, au milieu desquelles il me serait doux de mourir.

Ces bêtes, qui donc les connaît mieux que moi ? Je ne les ai pas étudiées en naturaliste, je ne saurais les empailler ; mais je les ai tant fréquentées, tant pratiquées, tant aimées, qu'elles ont ouvert pour moi, toutes grandes, les portes qui me séparaient de leur instinct, de leurs mœurs.—De leur instinct. J'ai protesté quelque part contre ce mot vide de sens quand il s'applique aux bêtes, et je sens que vous protestez avec moi.

Vous connaissez le lièvre ? Vous en avez mangé, n'est-ce pas ? Vous le savez indispensable au civet ? Peut-être même l'avez-vous chassé, l'avez-vous pris, l'avez-vous tué. Mais vous ignorez, j'en suis sûr, qu'il change de sexe. Oh ! je n'affirme pas ce fait étrange, et je crois, malgré ce qu'en disent les planteurs de la côte, qu'il est permis de douter. Ce que j'affirme, c'est qu'il y a des saisons où tous les lièvres que vous prendrez, en prissiez-vous mille et plus, appartiendront au sexe séduisant, lorsqu'en d'autres saisons tous ceux que vous capturerez seront pourvus des caractères du sexe répugnant.

Le lièvre est un animal essentiellement forestier. Il s'abrite en été sous les troncs d'arbres abattus et l'hiver sous les branches touffues et tombantes des conifères que recouvre la neige. Il est plein de vivacité et de finesse. Il est très brave. Je ne l'ai jamais vu fuir sans qu'il y fût forcé. Ses mœurs domestiques sont détestables. Il s'habitue très vite aux pièges qui lui sont tendus et apprend plus vite encore à les éviter ou à les détruire.

Il sait si bien, au moyen des incisives tranchantes dont il est armé, couper les collets et les rendre entièrement inefficaces !

A ce propos, permettez-moi le récit d'une anecdote.

Un sauvage chassant le lièvre avait placé dans un chemin quelques collets en fil de laiton. Mais les animaux qu'il se proposait de prendre étaient bêtes futées et connaissaient à merveille la manière de les détruire. C'est en vain qu'il employa tous les moyens usités en pareille circonstance. Rien n'y fit et il dut abandonner *son chemin* aux soins de sa femme, moins occupée que lui. Celle-ci ne fut pas plus heureuse que son époux. Intriguée d'un pareil insuccès, elle guetta les lièvres et s'aperçut bientôt que ces derniers s'asseyaient gravement à quelques pouces du collet avant d'en couper le fil.

Ce fut un trait de lumière, — les femmes ont toutes les intelligences. — Elle remit des collets partout où ils avaient été coupés ; puis, à quelque distance de chacun d'eux, elle enfonça plusieurs fiches de bois très acérées. Le lendemain, un grand nombre de lièvres étaient pris. Aussi puissamment chatouillés par les pointes aiguës que prodigieusement surpris d'une impression si complètement inattendue, ils avaient perdu la tête et s'étaient précipités dans les collets.

Depuis cette époque, tous les chasseurs ont délaissé les méthodes anciennes de préservation des collets. Les lièvres n'ont point encore trouvé le moyen de combattre un procédé aussi persuasif que funeste ; mais ils y parviendront, n'en doutez pas.

HENRI DE PUYJALON.

J. A. CHAPLEAU.

De toutes ses qualités, c'est, peut-être l'amitié qui brille en lui avec le plus d'éclat. Il n'oublie jamais, ne délaisse jamais, ne dédaigne jamais. Les camarades de jeunesse qui n'ont pu le suivre dans son vol, retrouvent toujours en lui l'ancien et affable ami. Il les pousse, les encourage et, tout en protégeant son rang et sa dignité, il ne leur retire pas cette familiarité des anciens jours, si précieuse pour eux. Ceux de son entourage plus immédiat ont toutes les raisons du monde

d'avoir une foi absolue dans son dévouement. Il est pour tout et en tout à la disposition de tous, dans la mesure des choses faisables. Ce n'est pas lui qui se tournera contre un ami un jour d'orage. Plus le nuage sera noir et lourd, plus l'impopularité semblera suivre le malheureux, et plus il entrera gaillardement dans la lice pour combattre le duel de son ami.

Au physique, M. Chapleau offre des traits frappants. Il entrerait dans une salle remplie d'inconnus que tout le monde se retournerait pour examiner ce type remarquable. Il a ce je ne sais quoi qui ne ressemble à personne. Ce n'est pas un regard ordinaire, ce n'est pas une tête vulgaire, ce n'est pas une expression qui s'oublie. L'œil offre un indicible mélange de cette douceur inséparable des tons bleus et de cette pénétration qui y fait miroiter comme une pointe métallique: Il n'y a pas à dire, c'est le regard des intelligences privilégiées. La lèvre est mince et d'un dessin d'autant plus parfait qu'il nous semble toujours y voir voltiger un trait d'esprit. Le nez romain, le nez des caractères mâles; teint pâle, encadré dans une puissante chevelure, noire jadis, maintenant blanche. Le poème est là dans la combinaison de la chevelure et du front, un front sculpté par le ciseau d'un grand maître qui avait besoin de donner un frontispice royal à une pensée si magistrale. Dans un mouvement d'éloquence, il est inutile d'essayer à analyser cette physionomie. Il y passe des jeux de lumière, des éclairs qui chatoient comme les rayons de l'aurore boréale sur le fond du ciel gris.

ARTHUR DANSEREAU.*

WILFRID LAURIER.

Au physique, Laurier est la distinction même. Il serait remarqué dans une réunion de ducs et de pairs. Grand, mince, élancé, de tournure élégante, il impose par la dignité de son maintien et par je ne sais quelle grâce in affectée, probablement inconsciente, qui règne dans toute sa personne.

La figure est glabre, le teint mat; les traits, sans être absolument réguliers, sont beaux; le regard est ferme et bienveillant; la bouche, singulièrement expressive. Toute la physionomie respire le calme et l'indulgence. La tête, où la chevelure flottante et à demi bouclée encadre encore assez richement un front large et méditatif, se dresse droite et grave avec un grand air d'autorité, tempéré par l'expression sympathique qui se dégage du personnage tout entier. Au fait, une corrélation frappante entre le physique et le moral, entre la personne elle-même et le caractère de son talent.

Dans ses relations sociales, Laurier ne perd rien de son prestige. Affable et hospitalier chez lui, d'un commerce charmant chez les autres, la main et le cœur largement ouverts à tous et partout, il se serait fait même une réputation d'homme du monde, si sa renommée comme homme d'Etat eût laissé place pour une rivale.

Il a même cette suprême qualité chez les forts et chez ceux dont la gloire a consacré le mérite, de ne jamais faire sentir son écrasante supériorité à personne. Tout le monde est à l'aise avec lui. Grand homme en public, aimable cavalier chez les dames, bon camarade dans l'intimité,—l'éclat de rire sur les lèvres franc et sonore comme sa parole, voilà Laurier.

LOUIS FRÉCHETTE.*

*Extrait des "Hommes du Jour," galerie de portraits, biographies et autographes à quinze centins. S'adresser aux éditeurs des "Hommes du Jour," B. P. No. 1579, Montréal.

A MA FILLE.

O mon enfant, tu vois, je me sou mets.
Fais comme moi; vis du monde éloignée.
Heureuse? non; triomphante? jamais.
— Résignée! —

Sois bonne et douce, et lève un front pieux.
Comme le jour dans les cieux met sa flamme,
Toi, mon enfant, dans l'azur de tes yeux
Mets ton âme!

Nul n'est heureux et nul n'est triomphant.
L'heure est pour tous une chose incomplète;
L'heure est une ombre; et notre vie, enfant,
En est faite.

Oui, de leur sort tous les hommes sont las.
Pour être heureux, à tous,— destin morose! —
Tout a manqué. Tout, c'est-à-dire, hélas!
Peu de chose.

Ce peu de chose est ce que, pour sa part,
Dans l'univers chacun cherche et désire:
Un mot, un nom, un peu d'or, un regard,
Un sourire!

La gaîté manque au grand roi sans amours;
La goutte d'eau manque au désert immense.
L'homme est un puits où le vide toujours
Recommence.

Vois ces penseurs que nous divinisons,
Vois ces héros dont les fronts nous dominant,
Noms dont toujours nos sombres horizons
S'illuminent.

Après avoir, comme fait un flambeau,
Ebloui tout de leurs rayons sans nombre,
Ils sont allés chercher dans le tombeau
Un peu d'ombre.

Le ciel, qui sait nos maux et nos douleurs,
Prend en pitié nos jours vains et sonores.
Chaque matin, il baigne de ses pleurs
Nos aurores.

Dieu nous éclaire, à chacun de nos pas,
Sur ce qu'il est et sur ce que nous sommes;
Une loi sort des choses d'ici-bas,
Et des hommes.

Cette loi sainte, il faut s'y conformer,
Et la voici, toute âme y peut atteindre:
Ne rien haïr, mon enfant, tout aimer,
Ou tout plaindre!

VICTOR HUGO.

J'ai eu le plaisir de visiter, ces jours derniers, les magnifiques bureaux du Dr. Brosseau, dont nous publions l'annonce aujourd'hui.— L'installation est parfaite. Rien de plus intéressant surtout que d'examiner les superbes instruments qu'il s'est assurés pour que son établissement fût à la hauteur de ceux des plus grands dentistes de nos jours.

CHRONIQUE DE QUÉBEC.

MONDANITÉS.

Tout le monde veut s'amuser, mais chacun à sa manière. Les uns s'amuse solennellement, tristement; d'autres, avec affectation et efforts; et enfin quelques-uns, franchement.

Mais dans cette saison de transition, qui n'est plus l'automne avec ses dernières belles soirées, et pas encore l'hiver avec ses dîners et ses bals, que faire? Ici, on a eu l'idée de former des clubs de tous genres, ce qui rentre tout-à-fait dans les mœurs du siècle. C'est ainsi que l'on a fondé le *Musical Club*, où ne sont admis que des artistes. . . . Naturellement, à côté de brillantes admissions, il y a eu des omissions malheureuses, juste ce qu'il faut pour en faire un club dont tout le monde veut faire partie. Tant qu'on ne racontera pas ce qui s'y passe, ce cercle, fort bien composé d'ailleurs, aura du succès. Mais le moyen de ne pas dire comment on s'y amuse!

La dernière réunion a eu lieu dans une des maisons les plus élégantes de la ville. Le salon est immense et merveilleusement éclairé par une quantité de lampes voilées de rose, d'orange, de vert mousse du plus joli effet. Au-dessus du piano, un grand tableau représentant Gounod tenant d'une main son chapeau et de l'autre sa canne. Vers les 8.30 heures, tous les artistes sont réunis, le concert commence. Une jeune Marguerite chante "l'Air des Bijoux de Faust." O malheur! je vois Gounod se raidir dans son cadre. Un moment, je crois qu'il va saluer la compagnie et s'enfuir au galop. Il reste, cependant, et cela me désespère; car c'est maintenant mon tour. Je dois jouer sur le violon une cavalcade de Greig avec accompagnement de piano par une de mes amies. Malheureusement la pianiste est nerveuse, et le début est inquiétant. Elle va toujours de l'avant et s'emballa à chaque instant. Moi, je la poursuis tête baissée, et nous faisons une *course sans obstacles*. Devant mes yeux affolés, je vois se dresser des *agitato* fantastiques et des *presto* délirants. Les notes de la copie sautent et fuient sous mes regards, comme les feuilles au passage d'un train éclair. Etourdies, épuisées, n'y voyant plus, nous continuons d'exécuter le malheureux Greig. C'est vertigineux. Tout-à-coup, j'aperçois le grand portrait d'en face qui me regarde; je vois Gounod agiter sa canne et l'abaisser sur ma tête. Aïe! . . . Comme le balancier d'une pendule, ce bâton se promène des épaules de mon amie aux miennes, essayant de nous faire sentir la mesure. J'étouffe, mes épaules sont meurtries, mon bras paralysé, et notre cavalcade affolée tourne sensiblement en danse macabre. Enfin mon accompagnatrice se lève triomphante: elle avait fini trois mesures avant moi. . . Et tout le monde de dire: *how beautiful!* C'est égal, à la prochaine réunion, je demanderai qu'on enlève le portrait du seul artiste qu'il y a parmi nous.

Nos succès ont fait naître l'émulation, et plusieurs de nos amies et amis, qui ne prétendent pas être des artistes, mais qui le sont peut-être plus que nous, ont alors fondé le *club non-musical*. Leurs réunions ne manquent pas de gaieté. On m'a raconté que le succès du dernier lundi a été la romance du jour: *Oh! Promise me*, chantée par une Anglaise un peu sèche, mais élégante et d'un âge certain. C'était d'un suppliant et d'un tendre à arracher les larmes. Hélas! les hommes sont rares à Québec, et ils sont presque tous promis.

Un moment, nous avons craint que ces deux clubs ne fussent éclipsés par un troisième que l'on a tenté de fonder. Il devait être composé de tous les mécontents; et pour cacher leurs prétentions au monopole de l'esprit, ils proposaient comme nom: *le club des idiots*. Il semble qu'une telle association aurait été la plus nombreuse. Mais on voulut faire les choses suivant toutes les formes, et on lança des invitations, oubliant que, s'il est flatteur d'être invité à faire partie d'une assemblée d'artistes, il est moins agréable d'être *choisi* comme membre d'un club d'idiots. Cette élection ne plut pas aux élus; les réponses furent toutes des refus. Ce qui étonna, c'est qu'on ne se servit pas de la formule de convention: personne ne *regrettait* de refuser.

La semaine prochaine, nous aurons le concert annuel donné au profit de la société de protection des animaux. Le nouveau Lord Bishop, qui est un homme très brillant, y assistera, et on dit que le Dean Norman, dont le talent est fort apprécié, jouera un duo avec une de nos jeunes amies. Toute l'aristocratie se réunira à ce concert, et on parle de plusieurs petits soupers pour terminer la soirée. Nous ne doutons pas que ce concert ait du succès; mais, s'il n'en avait pas, il ferait expier aux hommes leurs cruautés à l'égard des animaux.

Le Monsieur qui revient de Paris fait en ce moment la joie de tout Québec. Pauvre homme! Il a passé trois ans en Europe et revient tout rajeuni et content. Dans son extrême expansion, il offre à tort et à travers des félicitations empressées. Hier, il rencontre sur la terrasse M. X. ! un négociant de ses amis.—"Ah! bon-jour, mon cher. Comment ça va-t-il? Toujours florissant, naturellement; tu es cousu d'or et d'argent, et tu n'as jamais la migraine. Vois-tu, le commerce est la seule chose vraie. C'eût été le rêve de ma vie, que d'être marchand. Le dollar est le roi du jour. Puis, entre-nous," (et le monsieur cligne de l'œil,) "il n'y a que les imbéciles qui ne réussissent pas."

L'air atterré de M. X. fit rentrer le sourire de notre orateur.

—"Ne serais-tu pas heureux, mon jeune ami? Ta femme est-elle malade?"

—"Ma femme est morte, l'an dernier."

—"Oh! Ah! Hé! . . . Mais je te demande bien pardon. Je suis désolé! . . ."

—"Il y a quelques mois, j'ai fait cession de tous mes biens à mes créanciers, et cela dans des conditions particulièrement pénibles."

—"Mais, mon cher, je te demande pardon, et. . ."

—"Et depuis quelques jours j'ai une forte attaque de jaunisse."

—"Je te demande mille par. . ."

Il n'alla pas plus loin; c'était déjà trop fort. Il courut après une jolie jeune femme, très élégante, qui arrivait à l'instant. Comme le rouge ne manquait pas sur son chapeau, il se dit en la saluant: "En voilà une, au moins, qui n'a pas perdu son mari."

—"Monsieur Z. va bien, Madame?"

Madame rougit un peu et répond en pinçant les lèvres: "Je le crois, Monsieur, je n'en ai pas eu de nouvelles dernièrement."

—"Comment, il est en voyage?"

—"Oui." (très sec.)

—"Ce n'est pas pour sa santé, j'espère, mais pour son plaisir."

—“ Et pour le mien, Monsieur.” (Tête du Monsieur).

Un moment après, il apprenait que Madame Z. avait obtenu une séparation de corps.

En rentrant chez lui, M. G. rencontre un de nos meilleurs magistrats. Il traverse la rue pour le féliciter sur l'augmentation des salaires. — “ Vous ne sauriez croire, mon cher juge, avec quel plaisir j'ai lu cette nouvelle dans les journaux qu'on m'adressait à Paris. La chose vous est bien due ; puis, on a beau dire, une petite pointe de luxe fait du bien parfois ; ça dore délicieusement le déclin de la vie ; c'est un dernier rayon de soleil à travers le crépuscule du soir ! . . . ”

Pauvre Monsieur G. ! vous êtes encore en dehors des rails ; la poésie ne vous réussit pas plus que l'enthousiasme pour le commerce, pas plus que la galanterie auprès des jolies femmes. Du reste, ce n'est pas votre faute, si tout le monde ici veut être affligé, malade, ou désappointé. Rentrez chez vous, mon brave, il est sept heures, et votre dîner vous attend. Un délicieux perdreau lardé, arrosé d'un verre de vieux bourgogne, vous fera oublier vos gaffes de l'après-midi. Puis, près de la cheminée, à la lueur d'une grosse bûche qui flambe, vous reverrez peut-être en rêve le délicieux pays que vous venez de quitter.

PAULE.

CARNET D'UN MONDAIN.

Tout Québec est en liesse : M. Chapleau leur revenant comme lieutenant-gouverneur, c'est un événement que les conservateurs saluent avec enthousiasme, — que les libéraux regardent comme une délivrance. En effet, la politique, dans laquelle M. Angers a dû intervenir, avait jeté, entre ce dernier et le parti qui s'est vu dépossédé du pouvoir, une barrière de haines, d'animosités et de rancunes qui se trahissaient sourdement jusque dans les réceptions officielles.

M. et Madame Chapleau seront les bienvenus dans la vieille capitale. Ils vont continuer, dans cette poétique résidence de Spencer Wood, les traditions de courtoisie et d'hospitalité qu'y ont établies leurs prédécesseurs.

Madame Chapleau possède les brillantes qualités qui peuvent donner l'éclat désirable aux réceptions du lieutenant-gouverneur : la beauté, l'intelligence et une royale distinction. Elle saura réunir autour d'elle l'élite de la société et fera les honneurs de la maison du gouvernement avec l'élégance et la grâce qu'elle a déployées chez elle à Ottawa, où elle sera vivement regrettée.

Je fais, en passant, des vœux pour que sa santé, qui a été chancelante depuis quelques mois, lui revienne complètement.

Peu d'hommes sont entrés dans la politique fédérale dans d'aussi belles conditions que M. Angers. Il jouit, dans tout le Dominion et surtout dans le parlement du Canada, d'une réputation aussi brillante qu'honorable, et il saura la conserver.

Madame Angers sera, sans doute, à Ottawa, entourée de la sympathie et de l'admiration qui lui sont depuis longtemps acquises à Québec. Elle est brillamment douée, et son affabilité ne manquera pas de lui gagner une place marquée dans la société élégante qui fait l'orgueil de la capitale.

C'est à Ottawa, chez M. Joseph Marmette, son gendre, que réside, depuis des années, Madame F. X. Garneau, veuve de l'historien national du Canada. La maladie qui a failli l'enlever à sa famille dernièrement semble disparue. M. Ernest Garneau, du Connecticut, qui avait été appelé auprès de la vénérable malade, vient de quitter son frère, M. Alfred Garneau, dont il a été, à Ottawa, l'hôte depuis quelques semaines.

On dit que M. Tracey, avocat d'Albany, (frère du général Tracey, membre du Congrès américain, qui a épousé Melle Hermine Duchesnay, de Montréal,) va nous enlever bientôt une de nos plus charmantes Canadiennes, dont la famille porte, du côté paternel, un nom distingué dans la magistrature, et du côté maternel l'éclat d'une grande gloire militaire. Si la rumeur est exacte, il me sera bien permis d'offrir à tous les deux l'assurance que nos félicitations ne tombent pas dans la catégorie des banales expressions consacrées par l'usage.

M. et Madame Bergeron ont passé quelques jours en ville chez Madame O'Hara, rue Bishop. Depuis le printemps, ils habitent, à Beauharnois, une fort jolie résidence, d'où la vue embrasse les vastes horizons du lac St-Louis, et dont les environs, l'été, sont ce qu'il y a de plus beau. C'est là que le député-orateur, en attendant la reprise de ses devoirs parlementaires, partage agréablement son temps entre l'étude de la politique, dont il fait sa carrière avec un succès persistant, et la littérature, pour laquelle il a un culte particulier. Madame Bergeron, qui joint à son charme personnel un grand talent pour la musique et une intelligence remarquablement cultivée, ne contribue pas peu au tranquille bonheur de cette retraite, où les amis sont toujours sûrs de trouver une cordiale hospitalité.

Des fleurs à profusion ; de superbes décorations de drapeaux et de verdure ; des oiseaux chanteurs dissimulés dans les fenêtres ; de la musique divine et un parquet idéal : telle était la salle des fêtes de l'Hotel Windsor, le soir de la Saint-André. Dans l'atmosphère tiède, imprégnée de l'âpre parfum des roses et des chrysanthèmes, une société d'élite s'abandonnait au plaisir de la danse, sous l'œil du saint patron des Ecossais, dont on avait placé la statue à une extrémité de la salle. Plus brillante que jamais, la fête s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Un souper d'un luxe fabuleux fut servi à minuit aux invités, qui y firent largement honneur.

Cette célébration de la Saint-André, par les Ecossais, se fait régulièrement tous les ans ; mais tout le monde s'accorde à dire que son éclat habituel a été dépassé cette année.

Monsieur et Madame Van Bruyssel, qui ont passé l'été à Montmorency et qui s'étaient attardés dans ce délicieux endroit, pour lequel l'automne se montre toujours prodigue de ses mélancoliques beautés, sont retournés à Ottawa, ces jours derniers. L'on sait que, depuis deux ans, le consul-général de Belgique a transporté ses bureaux dans la capitale. Montréal et Québec y perdraient, mais, c'est ce qui devrait être fait pour les autres consulats-généraux. Le siège du gouvernement devrait les réunir, à côté des ministres, des juges de la Cour Suprême et du haut personnel de l'administration, de manière à ajouter au cachet de la petite cour du représentant de la Reine à Ottawa.

Là est la place obligée du corps diplomatique. C'est ce qu'a compris M. Van Bruyssel, et il a eu le courage et l'intelligence de donner l'exemple dans cette direction.

Il n'y a rien de plus charmant que les réunions intimes où des hommes d'opinions différentes en politique, et en lutte constante dans la vie publique, se rencontrent sous le couvert d'une hospitalité toute française. Telle était une très intime réunion, il y a quelque temps, chez le commissaire des travaux publics, l'honorable M. Nantel, dans sa délicieuse villa de la Côte-des-Neiges. Madame Nantel a su faire les honneurs de sa maison avec cette cordialité qui lui est caractéristique. Son beau talent de musicienne n'a pas peu contribué au charme de cette jolie soirée. L'honorable ministre entra ce jour-là dans sa quarantième année, et c'est pour célébrer cet anniversaire que ses amis s'étaient donné rendez-vous chez lui.

M. J. Macdonald Oxley, ancien employé au ministère de la Marine, et, depuis un an, agent local de l'assurance "Sun Life," à Ottawa, vient résider à Montréal comme directeur-gérant de cette compagnie. M. Oxley est un littérateur de talent, dont les écrits sont acceptés dans les grandes revues anglaises et des Etats-Unis. Il a publié, entre autres choses, plusieurs légendes, pour lesquelles il s'est inspiré, peut-être abondamment, de nos légendes canadiennes de J. C. Taché, P. J. O. Chauveau, l'abbé Casgrain, et d'autres.

La presse anglaise a largement commenté le prétendu mécontentement de la Reine contre le prince de Galles, qui aurait, disait-on, mis son deuil de côté beaucoup trop tôt. Les réjouissances qui ont eu lieu, sans forme d'opéra, au château de Balmoral, ont fait tomber à l'eau toutes les rumeurs à ce sujet. Le mécontentement de la Reine avait eu pour cause la présence du prince aux courses de Newmarket.

Le comte de Puyjalon, retour de la Côte nord avec Madame de Puyjalon et sa famille, publiera, dans *L'Opinion Publique*, de charmants récits sur ses voyages et ses observations au Labrador. Il y commence aujourd'hui une série de notes très intéressantes pour les amateurs de chasse et de voyage.

Madame Langtrey vient de se payer la fantaisie d'un yacht qui lui coûte vingt-cinq mille louis sterling. Ce yacht s'appelle "Lady Mabel," et vient de Lord Ashburton. Rendue à la quarantaine, Madame Langtrey croit qu'il est temps pour elle de penser à jouir d'un peu de repos, au lieu de dépenser sa vie en entreprises de théâtre. Elle passera une partie de l'hiver prochain dans les mers du Sud ; et, dans les intervalles que lui laisseront ses voyages sur mer, elle s'occupera plus du turf que du théâtre.

Son dernier admirateur est Lord Rosslyn, dont elle tient un superbe cheval, qu'elle dit avoir acheté, mais que certaines gens s'obstinent à regarder comme un cadeau de son jeune et riche admirateur. La curiosité publique, toujours surexcitée, se demande si Lord Rosslyn l'accompagnera dans son prochain voyage en yacht.

Il est rumeur que Lord Roseberry doit épouser sous peu la princesse Victoria de Galles. Lord Roseberry est encore jeune et ambitieux ; c'est un des ministres les plus populaires du cabinet de M. Gladstone. Ceux qui le connaissent bien, dit un écrivain anglais, n'ajoutent pas foi aux bruits d'après lesquels il entrerait dans la famille royale.

Avant son premier mariage, on a dit qu'il convoitait la main d'une jeune beauté américaine. Un peu plus tard, il a épousé Miss Hannah Rothschild, fille du baron Meyer de Rothschild. Elle était laide et obèse, mais elle avait des millions en abondance. De cette union sont nés quatre enfants, encore pleins de vie.

Lord Roseberry est ambitieux ; c'est pour cela qu'il n'est pas probable qu'il épouse la fille du prince de Galles. Entrer dans la famille royale, c'est se fermer la voie des honneurs politiques.

En effet, la famille royale est exclue, par l'usage, de la politique ; elle est censée garder la neutralité la plus entière entre les partis qui se disputent le pouvoir. Le marquis de Lorne et le duc de Fife en savent quelque chose.

Jusqu'ici la fortune n'a eu que des sourires pour lord Roseberry. Il a gagné le Derby ; il a marié la plus riche héritière du Royaume-Uni ; elle est morte ; il est ministre et vient d'être décoré de l'ordre de la Jarretière ; et, pourvu qu'il se garde des séductions d'un mariage avec une princesse charmante, il est probable qu'il deviendra premier ministre de la Grande-Bretagne. Il était l'ami du prince Bismark ; à Paris, à Berlin, il est estimé autant qu'à Londres.

La mort de Madame Harrison a provoqué partout des expressions de sympathie non équivoques. On a beaucoup parlé d'elle comme type de la véritable mère et épouse américaine ; mais ce qu'on connaît moins, c'est la dignité et l'impartialité avec laquelle elle a rempli ses devoirs de souveraine dans la grande république voisine.

Après l'élection du général Harrison comme président, en 1889, elle se trouva appelée à occuper le plus haut poste auquel une femme des Etats-Unis puisse aspirer dans son propre pays. La tâche était rendue d'autant plus difficile, qu'elle succédait à Madame Cleveland, qui avait été l'idole du peuple et dont la royale distinction lui avait valu le surnom de *Princesse d'Amérique*. Madame Harrison détourna toute critique par l'extrême simplicité de ses manières, par son tact admirable, et par le zèle et la sincérité qu'elle manifesta en toute occasion. Dans cette vie nouvelle où elle se trouvait soudainement jetée, beaucoup de choses l'intéressèrent, beaucoup l'étonnèrent, beaucoup lui plurent et plusieurs lui furent désagréables. Mais quels que fussent ses sentiments, elle ne perdit jamais l'uniformité de son caractère, ni la sérénité apparente de son esprit.

Le climat du Canada n'est pas sans charmes. La variété apportée par les saisons brise la monotonie de l'existence, dont se plaignent les peuples du midi. Cependant les brusques changements de température commandent des soins tout particuliers contre les rhumes. On ne peut toujours les éviter, mais on peut infailliblement les guérir par le BAUME RHUMAL. En vente dans toutes les pharmacies.

LES CONTEMPLATIONS.

Un jour, je vis, debout au bord des flots mouvants,
Passer, gonflant ses voiles,
Un rapide navire enveloppé de vents,
De vagues et d'étoiles.

Et j'entendis, penché sur l'abîme des cieus
Que l'autre abîme touche,
Me parler à l'oreille une voix dont mes yeux
Ne voyaient pas la bouche.

— Poète, tu fais bien ! poète au triste front,
Tu rêves près des ondes,
Et tu tires des mers bien des choses qui sont
Sous les vagues profondes.

La mer, c'est le Seigneur, que, misère ou bonheur,
Tout destin montre et nomme ;
Le vent, c'est le Seigneur ; l'astre, c'est le Seigneur ;
Le navire, c'est l'homme.

VICTOR HUGO.

ENTRE M. TARTE ET M. CHAPAIS.

(Du Courrier du Canada.)

Nous avons dit que M. Tarte, homme politique et publiciste, n'est, pour parler net, qu'un mauvais farceur.

Mauvais farceur, parce qu'il a la fâcheuse habitude de changer d'opinion comme on change de chemise.

Mauvais farceur, parce qu'il a l'infirmité déplorable d'adorer aujourd'hui ce qu'il brûlait hier, de brûler cette année ce qu'il adorait l'an dernier.

M. Tarte se met en frais de style singulier pour nous répondre, et... il ne nous répond guère.

Il nous apprend des faits extraordinairement intéressants : qu'il est né depuis quarante-trois ans, qu'il lit couramment depuis plus de trente ans, qu'il a toujours aimé les livres, et que, s'il avait plus de talent, il saurait bien des choses ; il nous révèle de plus qu'il n'est pas conseiller législatif, qu'il compte vingt ans révolus de journalisme, qu'il a été député à la législature de sa province et au parlement de son pays, que son époque a été fertile en questions absorbantes, qu'il les a toutes suivies, étudiées, discutées, qu'il a eu des rapports avec les hommes le plus en vue dans la politique et les lettres, dans l'Eglise et l'Etat, qu'il est le plus ancien journaliste français du pays, et, enfin, qu'il serait un rare imbécile si, à travers une aussi remarquable carrière, il n'avait pas fait certains progrès.

Cette page d'autobiographie complaisante et intime nous paraît empreinte d'un charme délicat et émouvant. Nous nous sentons remués d'un attendrissement mélancolique en songeant aux années que M. Tarte a vécues, aux livres qu'il a lus, aux premiers thèmes qu'il a faits, aux hommes et aux choses qu'il a coudoyés. Tout cela, on l'admettra, est d'un intérêt rare et d'un touchant attrait.

Mais, confessons la perversité de notre goût : nous préférerions à cette mise en scène heureuse du personnage illustre, âgé de quarante-trois ans, chevronné de de vingt ans de plume, orné de nombreuses lectures, décoré de plusieurs mandats perdus, et s'estimant le contraire d'un imbécile, qui est le directeur du Canadien, nous préférerions à cette mise en scène un tant soit peu solennelle quelques explications plausibles sur les textes contradictoires de M. Tarte que nous avons cités.

En un mot, nous trouverions plus satisfaisant que M. Tarte nous parlât moins de ses thèmes et plus de ses variations.

Sans fixité, sans fidélité, sans stabilité dans ses convictions, le directeur du Canadien ne peut prétendre à la confiance du public qui assiste depuis dix ans à l'interminable série de ses sauts-de-carpe.

On peut se tromper, faire fausse route quelque temps et s'en apercevoir, reconnaître loyalement son erreur. On peut honorablement et justement, en certaines circonstances, "modifier sa pensée." Mais passer constamment d'une thèse à la thèse opposée, soutenir avec une égale exagération d'arguments et d'expressions le pour et le contre, varier, flotter, tergiverser, ondoyer, se dédire, se contredire, se démentir, au gré du caprice, au gré de la haine, au gré de la rancune, au gré de la cupidité ou de l'ambition, cela n'est ni honorable ni honoré.

Et les hommes qui se livrent à ce jeu de doctrines, d'idées et d'alliances ne doivent pas être surpris s'ils tombent, auprès de l'opinion sérieuse et élevée, dans le plus complet discrédit.

(Du Canadien.)

Je reconnais sans peine n'être pas de cette école politique qui a pour doctrine la soumission aveugle, sans réserve, aux chefs des partis.

La servilité n'est pas dans mon caractère. J'ai différé, sur des questions importantes, avec de mes contemporains politiques et de mes compagnons d'armes. Le hasard a voulu que je me sois généralement attaqué à des puissants. J'ai le défaut d'avoir le courage de mes opinions et de les défendre. J'estime que l'écrivain qui tait ses convictions, quand il les croit justes, est indigne de tenir une plume. Il est plus commode, je le sais, de suivre les gros courants, d'être toujours de l'opinion du plus fort. On est sûr d'être bien en cour et d'arriver au Conseil législatif, à quelque bonne sinécure ou même au ministère. On place sa famille : les frères, les beaux-frères, les cousins, ont leur part du butin. C'est le genre Langevin, le genre Chapais—ce petit genre exquis qui consiste à poser à la vertu, pour les badauds, et à se tailler des rentes dans tous les budgets.

Il est permis de n'avoir pas d'admiration pour cette manière politique, et d'user, au meilleur de sa connaissance, des plaisirs aigus de la liberté de parole, de pensée et d'action. Vous recevez des coups, mais vous en donnez ;—vous êtes vaincu, mais vous préparez la revanche ;—vous suez, vous peinez, vous vous faites des amis, des ennemis, des partisans, des détracteurs, mais, enfin, vous vous appartenez, votre cerveau est d'accord avec votre cœur. Si peu que vous soyz, vous avez la satisfaction d'être quelqu'un qui jouit de sa volonté.

Chacun son goût : chacun ses mœurs. Je préfère ce rôle militant et souvent périlleux, à la servitude morale et intellectuelle qui fait si bien l'affaire des ministres prévaricateurs, et de ceux qui profitent de leurs prévarications. Tel qui a marché, les yeux fermés, dans le chemin de la discipline chère à M. Chapais, peut un bon jour s'éveiller en présence d'un abominable coquin qui aurait abusé dix ans, vingt ans, de sa charge, pour empiler dans les voutes des institutions étrangères le fruit de ses trahisons officielles.

Je revendique pour la presse de cette province, pour la presse de ma race surtout, la prérogative précieuse de regarder en face les hommes publics qui demandent des mandats de confiance à leurs concitoyens. Je mets au rang des premières obligations pour un journaliste d'avoir des opinions à lui, de s'armer de l'inébranlable résolution de ne courber ni son front, ni sa conscience, ni sa plume devant d'autre crainte que celle de manquer au devoir et à l'honneur.

Si je n'avais à me faire de pires reproches que ceux que je trouve dans les haineuses diffamations de M. Chapais, je serais sûr de n'avoir pas failli. Le Canadien n'a jamais été, sous ma direction, un organe personnel. Peu de journaux ont eu la bonne fortune de réunir dans leurs salles de rédaction, aux heures critiques, plus d'hommes ayant de l'importance, du patriotisme et du dévouement à l'intérêt public.

Le Courrier m'impute à crime d'avoir combattu M. Chapleau et de m'être réconcilié avec lui. Avec qui avais-je engagé la lutte mémorable qui dura près de deux ans contre la vente du chemin de fer du Nord? MM. Angers, Ross, Beaubien, Casgrain, etc., ne portent-ils pas comme moi la responsabilité de mon attitude? Ne se sont-ils pas, eux aussi, réconciliés avec l'homme distingué que la coterie dont M. Chapais est l'un des coryphées n'a cessé de jalouser basement, tout en étant trop lâche pour le combattre à visière découverte?

Ma conduite depuis est connue. Un peu plus tard je mettrai M. Chapais en connaissance de faits qui lui permettront de partager ses tonnerres:

Je me trouvai divisé de vieux amis politiques et personnels, au sujet du coup de force de M. Angers.

Qui a changé d'attitude sur cette question de principe?

En regardant autour de moi dans la presse, je suis, des journalistes qui firent la lutte de 1878 et 1879 contre M. Letellier, le seul aujourd'hui en activité de service.

Je suis resté logique, je suis resté dans le vrai. Pouvais-je enseigner une autre doctrine que celle que j'avais fait prévaloir en 1879?

La politique de M. Mercier, qui n'a pas eu mon approbation dans le passé, n'a rien à faire dans la position que j'ai prise. Il en est responsable. Je porte la responsabilité de mes opinions, et n'en désire pas d'autre.

Par exemple, j'ai défendu M. Mercier contre les scandaleux abus des pouvoirs publics mis en action à son endroit.

En le défendant, je défends les droits de ma race et de ma province aux libertés constitutionnelles. M. Chapais, lui, trouve mieux de donner son concours à un gouvernement qui renferme dans ses rangs M. de Boucherville, M. Beaubien, M. Pelletier—qui ont porté M. Mercier au pouvoir et ont été les initiateurs et les approbateurs de la plupart de ses actes politiques.

Pour lui et ceux de sa tribu — les principes, c'est le pouvoir!

La liberté de la presse et de l'opinion, voilà l'ennemi!

(Du Courrier du Canada.)

M. Tarte a été l'instrument de tous les chefs de parti. Il a soutenu toutes les thèses: ultramontain en 1875, libéral en 1883, autonomiste forcené en 1884, partisan

de la fédération impériale et du pouvoir central en 1889, il a changé vingt fois de drapeau et de doctrines.

Il appelle cela "avoir des opinions à lui." Ce que nous lui reprochons c'est d'en avoir trop et d'en changer trop souvent. Il ne compte pour rien parmi les hommes qui pensent, parce qu'on est sûr qu'il dira demain le contraire de ce qu'il soutient aujourd'hui de toute la vigueur de ses poumons.

C'est le type du condottière de la presse, qui va d'un camp à l'autre, trafiquant de sa plume comme les mercenaires d'autrefois trafiquaient de leur épée, ou, mieux encore, comme les *braves* trafiquaient de leur stylet.

Il ose parler de ceux qui émergent à tous les budgets. C'est son portrait qu'il trace. Il a battu monnaie avec tous les régimes: il a émergé aux budgets de M. de Boucherville, de M. Chapleau, de M. Ross, de sir John Macdonald; il a fini glorieusement par être le stipendié de la clique de M. Pacaud et de M. Mercier. Et aujourd'hui il est à la solde du parti libéral dont il a dit: "le parti libéral n'a jamais rien bâti de sérieux et de durable ici; et, par ses chefs, il continue aujourd'hui les œuvres stériles, qui l'ont caractérisé dans le passé."

Rôle honorable, position brillante!

Qui a confiance en lui? qui croit à sa parole? qui se repose sur ses affirmations? qui compte sur sa constance? Sans loyauté, sans fidélité, sans boussole, sans stabilité, toujours fugace, toujours sur le point de tourner capot, toujours prêt à trahir et à diffamer demain ceux qu'il sert et adule aujourd'hui, il est complètement coulé dans l'opinion qui pèse et qui demeure pour l'avenir.

Désormais, bien peu le craignent, la plupart s'en moquent, quelques-uns s'en servent, mais tout le monde le méprise.

PETITES NOTES

Le Monde est entre les mains d'hommes d'action. Les plus belles époques de ses succès sont éclipsées par son administration et sa rédaction actuelles, et la faveur avec laquelle il est reçu dans le public.— Les partisans, conservateurs et libéraux, se plaignent de ses allures indépendantes, mais tout le monde le lit; c'est le signe incontestable qu'il se trouve dans la bonne voie. C'est aussi le journal à nouvelles le plus complet de la province.

La publication de la brochure de M. Tarte sur le procès Mercier subira quelques jours de retard vu le développement qu'elle a pris. Au lieu de 150 pages, elle en aura près de 200. Le prix en reste le même, 25 cts, 2 cents en plus pour l'estampille, si elle doit être expédiée par la poste. Il va de soi qu'elle ne sera expédiée que sur réception du prix. Elle sera livrée au public mercredi prochain. Toutes commandes doivent être adressées à "L. J. TARTE, bureau du 'Canadien,' Montréal."

Je considère que tous ceux qui cherchent les meilleurs moyens de remplacer le crédit par la vente au comptant, comprennent bien leurs intérêts commerciaux. Ce qui fait que peu de marchands réussissent, est la trop grande extension du crédit.

Pour les marchands comme pour les consommateurs, il importe d'inculquer au peuple l'habitude de payer comptant; et, l'on ne saurait trouver un moyen plus facile et plus sûr de réussir que l'emploi des bons et actions de la COOPÉRATION COMMERCIALE. Intéresser le consommateur au système du comptant, lui donner en récompense quelque chose qui l'attirera, qui lui plaira; sans que cela coûte trop cher au marchand, voilà le but de la COOPÉRATION COMMERCIALE, dont nous publions l'annonce aujourd'hui.

SI VOUS TOUSSEZ
PRENEZ LE **BAUME RHUMAL**

Y goûter une fois, c'est l'adopter pour toujours.

Le plus précieux remède connu pour la guérison des **RHUMES** obstinés, la **TOUX**, la **BRONCHITE**, la **CONSUMPTION**, et toutes les affections de la **GORGE** et des **POUMONS**.

EN VENTE PARTOUT A 25c LA BOUTEILLE, CHACUNE CONTENANT 20 DOSES POUR ADULTES.

Nous publions ci-dessous, pour l'information des malades, quelques-unes des nombreuses attestations qui nous ont été adressées relativement au rôle prépondérant du BAUME RHUMAL:

Lo Baume Rhumal est bien efficace.—Opinion d'un Juge.

Monsieur,—J'ai fait usage de votre Baume Rhumal et l'ai trouvé bien efficace. J'ai remarqué surtout que ce sirop a l'effet de calmer promptement ce petit chatouillement que l'on éprouve dans la gorge quand on a le rhume, et qui provoque une toux si fatigante. Avec considération, votre
Juge M. C. DESNOUVES.

La grippe vaincue.

M. L. R. Baridon, dépositaire général du Baume Rhumal, 1703, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cher Monsieur,—Sur le conseil de personnes amies, qui s'en sont fort bien trouvées, j'ai après avoir acheté de nombreux sirops plus inefficaces les uns que les autres, essayé le Baume Rhumal, et je me fais un devoir et un plaisir de vous déclarer que c'est beaucoup grâce à ce médicament si agréable et si énergique que je me suis débarrassé de la grippe qui, pendant six semaines, m'a cloué sur mon lit.

Les bronches et les poumons étaient en fort mauvais état le Baume Rhumal a tout mis en ordre et un seul flacon a suffi pour accomplir ce prodige. Ses propriétés curatives sont vraiment merveilleuses.

Agréé, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Ls. J. FRANÇOIS, Rédacteur au *Monde*.

Soulagement immédiat—Guérison complète.

Monsieur,—Je me suis servi du Baume Rhumal pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé.

Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat et, en peu de temps, la guérison a été complète.

Mme TESTARD DE MONTIGNY.

Après plusieurs essais infructueux, il a trouvé le vrai remède.

Cher Monsieur.—Ayant souffert depuis longtemps d'un rhume obstiné et ayant essayé plusieurs préparations, sans en obtenir aucun soulagement, j'ai eu la bonne idée de faire usage du Baume Rhumal qui m'a non-seulement soulagé, mais guéri en peu de jours.

Je suis heureux de pouvoir recommander ce remède à tous ceux qui souffrent de cette maladie.

Tout à vous,
R. BEAUGRAND, 263, rue St-Christophe, Montréal.

Un des meilleurs spécifiques.

M. L. R. Baridon, agent général pour la vente du Baume Rhumal, 1703, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cher Monsieur,—Je souffrais depuis quelque temps d'un rhume opiniâtre, et l'essai de plusieurs préparations en vogue ne m'avait donné aucun soulagement. Alors j'essayai en définitive du Baume Rhumal, et aussitôt un mieux sensible se produisit. Je ne saurais donc assez recommander ce excellent remède contre le rhume, et je puis certifier que le Baume Rhumal par sa saveur et ses bons effets déjà nombreux est un des meilleurs spécifiques contre les rhumes obstinés.

Tout à vous, PIERRE BÉGIN.

Prompt et certain.

M. Baridon, 1703, rue Sainte-Catherine, Montréal.—J'ai fait usage du Baume Rhumal dans un cas de toux opiniâtre. Il me fit plaisir de constater que c'est le meilleur remède que j'aie employé. Son effet a été prompt et certain. Votre,
Mme J. R. COSSUTIN, 15, rue Tupper.

Dans un cas de rhume grave.

Monsieur L. R. Baridon, 1703, rue Ste-Catherine.

Cher Monsieur,—Ayant eu la bonne fortune de recevoir au Baume Rhumal dans un cas de rhume grave, j'en ai éprouvé un soulagement immédiat et je me fais un plaisir et un devoir de le recommander aux personnes affligées de rhumes.

Votre dévoué,
R. PARKIN, 1, Essex Av. nue.

Le "Baume Rhumal" l'a complètement guéri.

M. L. R. BARIDON.—J'avais un enfant qui depuis trois mois souffrait d'une bronchite, et après l'avoir fait soigner longtemps sans obtenir aucun résultat, j'ai résolu, après recommandation de plusieurs amis, d'essayer le Baume Rhumal, lequel l'a complètement guéri.

Je suis votre recommandant,
L. P. ST-MARIE.

Le meilleur remède pour les enfants.

Coteau Saint-Louis, 1076, rue Berri.

Monsieur Baridon, 1703 rue Ste-Catherine, Montréal.—Ayant fait usage du Baume Rhumal pour mes enfants, qui avaient de mauvais toux, je suis heureux de certifier que c'est le meilleur remède que j'aie employé jusqu'à aujourd'hui.

Votre, LOUIS FRUITION.

L. R. BARIDON, Pharmacien-Chimiste, 1703, Rue St-Catherine,

Dépositaire général du BAUME RHUMAL pour le Canada et les Etats-Unis.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE,
MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance,
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715 MONTREAL, CANADA.

Agent des annonces: M. RODOLPHE BEAUGRAND, 715, N.-Y. Life.

48 ANS D'EXISTENCE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

PUBLIÉ A DEUX ÉDITIONS.

Journal d'annonces par excellence, possédant la plus grande circulation de tous les journaux publiés dans les districts ruraux.

Édit. semi-quotidienne: \$3 par an.
" hebdomadaire: \$1 " "

Adresse: " LE COURRIER DE ST-HYACINTHE,"

N^o. 60, RUE DE LA CASCADE,

ST-HYACINTHE, P. Q.

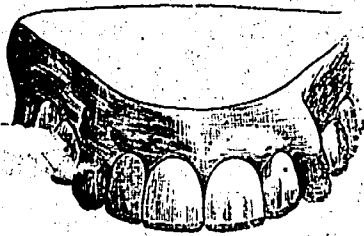
"LE CANADIEN."

LE CANADIEN, publié à Montréal, est devenu l'un des organes les plus importants de l'opinion publique à cause de son franc parler sur les questions brûlantes du jour. Tout en étant un journal de parti, il est spécialement un journal de liberté et de pensée politique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

En ville, porté à domicile.....\$5.00 par année.
Pour les campagnes..... 3.00 " "
Le Cultivateur, édition hebdomadaire..... 7.00 " "

L'OPINION PUBLIQUE.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement le dent.

Nouveaux métal pour paais, extra léger.

Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROUSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal

LA LOTERIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la Législature de Québec.

10 Cents. - - 25 Cents.

PREMIER TIRAGE

Mardi, le 27 Décembre, 1892.

PRIX CAPITAL - \$1,500
BILLET 10 Cts.
PRIX CAPITAL - \$3,750
BILLET 25 Cts.

NOMENCLATURE DES LOTS.

Pour Billets de 10c.

1 Lot valant	\$1,500 00	\$1,500 00
1 do	500 00	500 00
1 do	250 00	250 00
1 do	125 00	125 00
2 Lots valant	50 00	100 00
5 do	25 00	125 00
25 do	5 00	125 00
100 do	2 50	250 00
200 do	1 50	300 00
500 do	1 00	500 00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant	\$2 50	\$250 00
100 do	1 50	150 00
100 do	1 00	100 00
999 do	50c	499 50
999 do	50c	499 50

3134 Lots valant. \$5,274 00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau Principal: 78 rue St-Laurent, Montréal.

P. O. Boite 987.

Ed. C. LALONDE, Gérant.

On demande des Agents.

LIQUIDATION.



Ameublements de Chambres à coucher en Chêne, Noyer noir et Acajou.

Ameublements de Salles à Manger de toutes sortes.

Bibliothèques de fantaisie en Chêne, Noyer noir, etc., etc.

Cabinets de Salon en Cerisier et Acajou, le tout des plus nouveaux modèles.

MEUBLES

VENDUS A

GRANDS SACRIFICES.

Ayant décidé de me retirer des affaires le plus tôt possible, je vendrai mes meubles à des prix défiant toute compétition.

Profitez de l'avantage exceptionnel qui est offert.

A. BELANGER,

No. 1672, Rue Notre-Dame.

Téléph. No. 1335.

EDMOND HARDY

EDITEUR ET IMPORTATEUR

DE

MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

LE PLAISIR AU SALON.

Chansonnier noté contenant les plus jolies romances françaises.

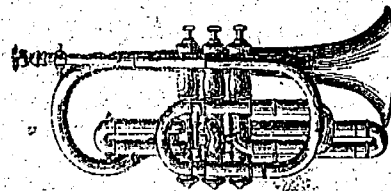
PRIX: 35 Cents.

REPERTOIRE VERANDE,

Recueil noté contenant les meilleures chansonnettes comiques chantées par Louis Verande.

PRIX: 25 Cents.

MANDOLINES, GUITARES



CORNETS, CLARINETTES, Etc.

des meilleures manufactures Cordes et accessoires pour tous les instruments.

MUSIQUE RELIGIEUSE.

La Maison se charge de la réparation d'instruments de tous genres.

1637, Rue Notre-Dame. - MONTREAL.

LE CHOIX DE MEDIUM

constitue principalement l'annonce profitable.

Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT DU CANADA.

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: - MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:—

FEU: "London Assurance Corporation."
ACCIDENTS: "Norwich and London."
VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier; MONTREAL.